

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022/2023

SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'ÉCHAFAUDAGE,
DU COFFRAGE ET DE
L'ÉTAIEMENT



**LE SYNDICAT
EN QUELQUES MOTS**

Les missions du syndicat	P 9
Le poids économique de la filière	P 10
L'organisation du syndicat	P 12
Les certificats de compétence professionnelle (CCP)	P 16
Le réseau du syndicat	P 17
L'équipe du syndicat	P 19

TECHNIQUE

Commission technique	P 22
Groupe échafaudage – calculs	P 23
Groupe échafaudage – méthodologie de montage	P 24
Groupe échafaudage – industrie	P 26
Groupe coffrage-éaiement	P 27
Groupe marque NF 096 - industrie	P 28
Groupe système d'élévation, d'accès et de travail motorisé	P 29
Travaux transversaux	P 30

FORMATION

La commission formation	P 36
La formation initiale	P 37
La formation continue	P 39

**PROMOTION
DES MÉTIERS &
COMMUNICATION**

Promotion des métiers	P 42
Événement	P 44
Outils de communication	P 46

NORMALISATION

Le système de normalisation et le rôle du SFECE	P 50
Le SFECE dans le système de normalisation ISO&EN	P 52
Travaux de normalisation 2022-2023	P 53

**OUTILS &
DOCUMENTATIONS**

Promotion des métiers	P 58
Échafaudage	P 59
Système d'élévation, d'accès et de travail motorisés	P 61
Coffrage-éaiement	P 62

JACQUES FRÉNHARD

Président du SFECE



CHERS ADHÉRENTS, CHERS CONFRÈRES,

J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activité du SFECE 2022-2023.

A peine remis de la désorganisation liée à la pandémie de Covid-19 – tant dans nos entreprises que sur les chantiers de nos clients – l'année écoulée fut malheureusement marquée par les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Comme tous les secteurs économiques en Europe, nos métiers n'ont pas été épargnés par cette invasion tout aussi brutale qu'incompréhensible.

C'est donc l'inflation qui nous restera en mémoire de ces douze derniers mois. Déjà initiée dans le courant 2021, la hausse des prix des matières premières et de l'énergie – associée parfois à des pénuries ponctuelles – n'a fait que s'accroître en 2022. Ainsi, notre quotidien a bien souvent consisté à « jongler » entre les hausses annoncées par nos fournisseurs et les répercussions qu'elles pouvaient avoir sur nos propres clients, tout en prenant soin de ne pas dépasser la limite « d'acceptation » qui nous ferait perdre nos commandes. Loin d'être simple...

Avec le recul que nous pouvons avoir aujourd'hui, force est de constater que notre secteur s'est plutôt bien sorti de cette situation en déséquilibre constant. L'étude de marché que nous avons réalisée montre une bonne tenue de nos affaires et un développement quasi-généralisé de nos chiffres d'affaires et des emplois créés à la clé. Nous pouvons nous en féliciter.

Il n'en reste pas moins qu'après cette succession de crises – sanitaire, géopolitique, énergétique, climatique – nous aspirons tous à une plus grande sérénité et à un retour à une situation plus calme et sereine pour tout un chacun. Et bien sûr, mais c'est évident, à un retour à la paix au plus vite.

Tout au long de cette année, et malgré ce contexte difficile, votre syndicat a poursuivi ses missions de défense et de représentation de nos entreprises. Grâce à nos permanents et à nos collaborateurs et dirigeants engagés, nos travaux sur la formation, la technique, les normes et réglementations et la communication se sont poursuivis avec comme unique but de mieux encadrer et valoriser nos métiers. Je remercie donc tous les experts qui œuvrent à notre développement et notre rayonnement.

Vous le verrez dans les pages qui suivent, votre syndicat est actif sur tous les sujets qui nous importent et, malgré nos moyens limités, nous nous attachons à répondre à l'ensemble des demandes qui nous sont transmises.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de ce rapport d'activité et j'espère qu'il saura vous surprendre tant par la diversité que la qualité des actions menées.

OT
T
I
D
DU PRÉSIDENT
E

REMERCIEMENTS

Le SFECE remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à ses différents travaux.

ABAD JEAN-MARC	MOTTO	X	KHELIL ABDEL	UNIVERSITE DE LORRAINE	X
ALVAREZ DANIEL	SKY ACCES	X	KURCHI SALIM	GINGER CEBTP	X
ARTARIT FRANCOIS-XAVIER	INRS	XX	LE BELLEGUIC FABRICE	RETOTUB	X
ATA NASSER	GINGER CEBTP	X	LE PENNEC JEAN	ALTRAD COFFRAGE ET ETAIEMENT	XX
AUBRY Christophe	DUARIB - CDH GROUP	XX	LEE SONG-KE	MILLS	XX
AUBRY-LAGNEAUX VALERY	LAGNEAUX MARCEL	XX	LEFEUVRE PATRICE	DUARIB - CDH GROUP	XX
BA PAPA DIADJI	BRAND FRANCE	X	LEMAIRE PHILIPPE		XXX
BACOT ERIC	KAEFER WANNER SAS	X	LEMLIH AHMED	PREZIOSO LINJEBYGG SAS	X
BAILLET ODILE	TUBESCA - COMABI	XX	LEPAULMIER CEDRIC	EDAC	XX
BARON ARNAUD	GINGER CEBTP	X	LEPREVOST FREDERIC	FRENEHARD	X
BEAUFORT SEBASTIEN	CHASTAGNER LOCATION	X	LIMASSET ERIC	LAYHER	XXX
BELAMY CHRISTELLE	CDH GROUP	XX	MARGOT GILLES	OPPBT	X
BENOIST- GILLEREAU ALICE	DUARIB - CDH GROUP	XX	MARINATOS PANAGIOTIS	DOKA FRANCE	X
BIDON Catherine	CONFORM	XX	MARTIN Manuel	OPPBT	XX
BILLOT NICOLAS	ECHAFAUDAGE SERVICE	X	MARTIN PHILIPPE	MILLS	X
BISSON BRUNO	CRAMIF	XX	MATHIAS GUILLAUME	CIREME SAS	X
BOUÉTEL FRÉDÉRIC	ENTREPOSE ECHAFAUDAGES	XX	MESPOULLE ARNAUD	GINGER CEBTP	X
BOURREL JULIAN	ALTRAD PLETTAC MEFRAN	X	MICHEL STEPHANE	SERVIBAT	X
BRAUD THIERRY	SATECO	XX	MOREL OLIVIER	CDH GROUP - CENTAURE	XX
CAMPBELL ALEXANDRE	LVTEC	X	MROZ Francis	BRAND FRANCE	XX
CAPUT HERVE	ENTREPOSE ECHAFAUDAGES	XX	OUVRARD MYRTIL	FIXATOR	X
CHANCIBOT THIERRY	PERI	X	PAMIES ALAIN		XX
CHETAIL GREGORY	BRAND FRANCE	XX	PAPUT SEBASTIEN	ENTREPOSE ECHAFAUDAGES	XX
CLARCK CHRISTOPHE	SOLUMAT ILE-DE-FRANCE	XX	PERROTIN PASCAL	ALPHI	XX
COLINEAUX JÉRÉMIE	GINGER CEBTP	XX	PEYROT Thibaud	LV TEC	XX
COMBIER FABRICE	LAYHER	XX	PHILIPPE SEBASTIEN	ALPHI	XX
CORDIN BRICE	ALIMAK GROUP France	X	PICOD SEBASTIEN	HOOKE	X
COUSSI DAVID	ALTRAD PLETTAC MEFRAN	XXX	PIERDON GREGORY	TRACTEL LOCATION SERVICE	X
CRIGNON SYLVAIN	NORD COFFRAGE	XX	PIRIOU NICOLAS	LOXAM-LAHOTEC	X
CUPIF BERTRAND	MACC	XX	RATSIMIHAN JOSEPH	INRS	XX
CYNAMON MARCEL	ALTRAD PLETTAC MEFRAN	X	RAYNAUD CHARLES	FFB	X
DARNAND BAPTISTE	TUBESCA - COMABI	XX	REGNAULT PATRICK	FORTAL	X
DELAPIERRE SÉBASTIEN	KAEFER WANNER	X	RIMETZ JENNIFER	TUBESCA - COMABI	X
DESMAREST SYLVAIN	ALTRAD PLETTAC MEFRAN	X	RUFFENACH NICOLAS	FORTAL	XX
DI SALVO DAVID	LAYHER	XX	SAHUC ANNE-LISE	ABC MINET	X
DOUSSET SEBASTIEN	SIEMO VP	X	SANTOS LUIS-MANUEL	ABC MINET	XX
FAJNHOLC LAURENT	CRAMIF	X	SARRAZY JEAN-PIERRE		XXX
FAY FABRICE	MILLS	XXX	SCHEIDECKER LUC	COPAC	X
FINIEL JOËL	JF PREVENTION	XX	SHNEIKER AIMAN	GODON ETAIEMENT	XX
FRÉNEHARD Jacques	FRENEHARD	X	SIPOLIS JEAN-MARC	ALTRAD EQUIPEMENT	XX
GILLETTE ERIC	ENTREPOSE ECHAFAUDAGES SAS	XX	SPINICCI JEAN-BAPTISTE	TUBESCA - COMABI	XXX
GODIN SANDRA	RETOTUB	X	ST-JEAN LAURENT	RETOTUB	XXX
GOSSELIN CHRISTOPHE	ENTREPOSE ECHAFAUDAGES SAS	XX	THENIN MARGAUX	EDAC	X
GRUDA PASCAL	CRAMIF	X	TOURNIER VALERIE	OPPBT	XX
GUILLOTEAU François	SATECO	XX	VIRLOGEUX Alexandre	ISCHEBECK	X
GUINARD DENIS	COPAC	X	WATRIN FRANCK	ACTION SECURE	XX
HAVYARIMANA GELASE	BATIROC PROTECT	X	ZAMBETTI ALEXANDRE	FRACO SASU	X
JACQUERY JULIEN	ALTRAD PLETTAC MEFRAN	X			

> STATUTAIRE > PROMOTION DES MÉTIERS > TECHNIQUE > FORMATION > NORMALISATION

LES FAITS MARQUANTS

28 MARS 2022

Du sport à l'Emploi

12 MAI 2022

Assemblée Générale du SFECE

25 JUILLET 2022

Arrêté relatif aux structures provisoires
et démontables

29 SEPTEMBRE 2022

Enregistrement du CQP Monteur
d'échafaudage au RNCP

4 AU 6 OCTOBRE 2022

BATIMAT

13 ET 14 OCTOBRE 2022

Coulisses du bâtiment

27 OCTOBRE 2022

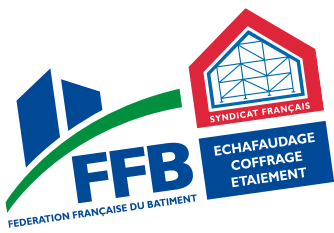
Publication des chiffres clés de la profession

18 NOVEMBRE 2022

24h du bâtiment

7 DÉCEMBRE 2022

Guide d'aide au choix et de bonnes
pratiques - Plateforme suspendue



LE SYNDICAT EN QUELQUES MOTS

- LES MISSIONS DU SYNDICAT P 9
- LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE P 10
- L'ORGANISATION DU SYNDICAT P 12
- LES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE
PROFESSIONNELLE (CCP) P 16
- LE RÉSEAU DU SYNDICAT P 17
- L'ÉQUIPE DU SYNDICAT P 19

Créé en 1967, le Syndicat des professionnels de l'échafaudage s'est progressivement développé pour devenir le Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Étalement (SFECE).

Membre associé de la Fédération Française du Bâtiment, le SFECE est la composante métier de la FFB pour ce qui concerne les métiers de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement, des systèmes d'élévation et d'accès motorisés.

Syndicat filière, il rassemble sous une même bannière les entrepreneurs, loueurs, installateurs de ces matériels, ainsi que les fabricants industriels, les importateurs-distributeurs et les organismes de formation.

LE SFECE C'EST 114 ENTREPRISES ADHÉRENTES, REPRÉSENTANT :


17 000
SALARIÉS

1,2
MILLIARDS
D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN FRANCE

64 %

DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL
DU SECTEUR EN FRANCE
(Y COMPRIS LOUEURS GÉNÉRALISTES)



LE SAVIEZ VOUS ?

Le SFECE est un espace privilégié de rencontres et d'échanges entre les différentes composantes des métiers qui le composent et qui ont en commun le travail en hauteur, l'importance des règles de sécurité, la nécessité de la formation professionnelle, des dispositifs techniques spécifiques, mais aussi un fort encadrement législatif et normatif.

3 COMPOSANTES MÉTIERS AU CŒUR DE NOTRE ACTION



ÉCHAFAUDAGE



COFFRAGE-ÉTAIEMENT



SYSTÈMES D'ÉLEVATION,
D'ACCÈS ET DE TRAVAIL
MOTORISÉS

LES MISSIONS DU SYNDICAT

Le SFECE a pour mission d'accompagner et de soutenir les professionnels qu'il représente, à travers la défense de leurs intérêts communs et la valorisation de leurs métiers.

LES 5 MISSIONS PRIORITAIRES DU SYNDICAT SONT :

2. LA NORMALISATION ET LA RÉGLEMENTATION EN FRANCE ET EN EUROPE

- > Veille continue sur les normes et les réglementations
- > Influencer sur les évolutions normatives et réglementaires en France et en Europe
- > Secrétariat technique de Commissions de normalisation françaises

4. LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION AU TRAVAIL, NOTAMMENT CONTRE LE RISQUE DE CHUTE DE HAUTEUR

- > Recommandations professionnelles
- > Relations institutionnelles (OPPBT, INRS, CNAM...)
- > Information des corps d'état utilisateurs

1. LA CONFORMITÉ ET LA QUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS ET DE LEUR MISE EN ŒUVRE

- > Appui technique aux adhérents
- > Recherche et développement mutualisés aux métiers
- > Réalisation d'outils pratiques (guides, fiches techniques...)
- > Qualité des produits et de leur mise en œuvre (NF, CCP...)
- > Webinaires, sessions d'information régionales

3. LA VALORISATION ET LA QUALITÉ DES FORMATIONS DÉLIVRÉES

- > Référentiels de formation
- > Certificats de Qualification Professionnelle
- > Agrément et habilitation des organismes de formation

5. LA PROMOTION DES MÉTIERS AUPRÈS DU PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS

- > Lettre du SFECE, Flash Infos, site internet, réseaux sociaux...
- > Salons professionnels (Préventica, Batimat, ...)
- > Outils : Carnets des métiers, vidéos métiers...
- > Rencontres : Coulisses du Bâtiment, Missions Locales

LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE



Le SFECE a publié en octobre 2022 une nouvelle édition de son étude sur les marchés représentés par le syndicat. Près de 125 questionnaires exploitables, représentant les quatre métiers du SFECE (échafaudage, coffrage, étalement et systèmes motorisés) ont été analysés et complétés par des données statistiques issues de l'INSEE et de l'extraction de fichiers « Pages Jaunes ».

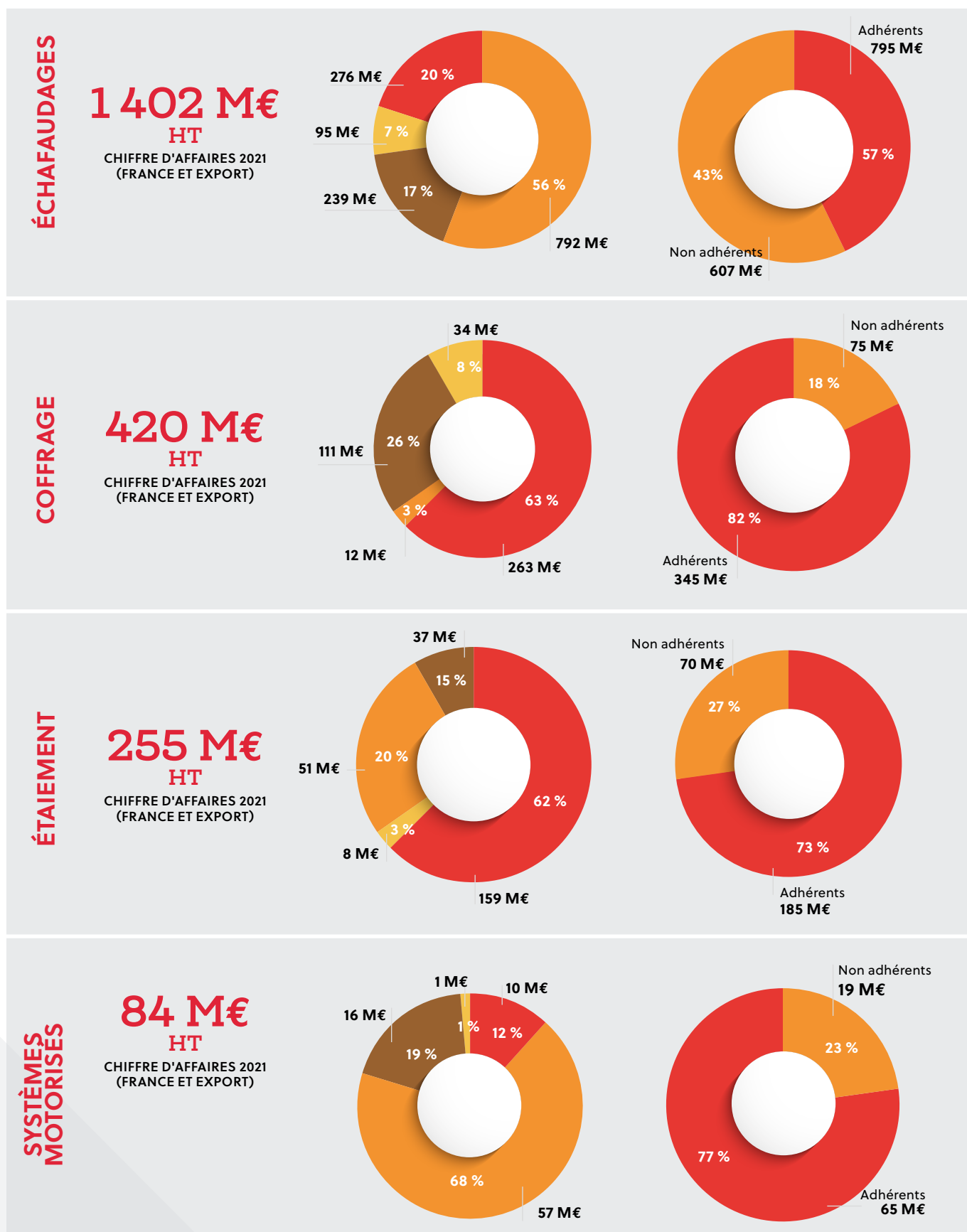
QUELS EN SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ?

Les quelques 800 entreprises du secteur dans son ensemble (échafaudage, coffrage, étalement et systèmes motorisés) représentent un peu plus de 18 000 salariés. Le chiffre global de la profession est de près de 2,2 milliards d'euros, dont 64 % est réalisé par les adhérents du syndicat. Ce chiffre comprend néanmoins les grandes enseignes de location généraliste. La proportion représentée par les membres du SFECE est donc plus importante si l'on ne considère que les entreprises spécialisées.

Enfin, sur les trois dernières années, la crise du Covid a bien évidemment engendré une forte baisse d'activité – de l'ordre de - 2,5 % à - 6 % de chiffre d'affaires en fonction du secteur – largement compensée par le rebond intervenu en 2021.

L'étude complète est disponible sur le site internet du SFECE (Espace Adhérents > Assemblée Générale > Les chiffres clés de la profession).

Quelques résultats détaillés pour ce qui concerne les chiffres d'affaires :



■ Location sans montage ■ Location avec montage
 ■ Vente de matériel neuf ■ Vente de matériel d'occasion

L'ORGANISATION DU SYNDICAT

L'organisation du Syndicat est articulée autour de l'Assemblée Générale qui représente l'ensemble des adhérents et élit ses représentants au Conseil d'Administration. Ce dernier définit la stratégie et les axes de travail du Syndicat qui sont, ensuite, mis en œuvre par le Comité de Pilotage, les Commissions et les Sections professionnelles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ensemble des adhérents y est convié. Elle est l'occasion de présenter les actions du SFECE, d'approuver ses comptes et d'échanger sur des thèmes d'actualité. L'Assemblée Générale élit tous les trois ans les membres du Conseil d'Administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Constitué de 15 membres, il représente les sections professionnelles du syndicat et définit sa stratégie sur tous les thèmes. Le Conseil d'Administration élit tous les 3 ans le Président du SFECE.

COMITÉ DE PILOTAGE

Constitué du Président, du Trésorier et des responsables des Commissions, il supervise la mise en place opérationnelle des actions.

MEMBRES ACTIFS

- > Fabricants d'échafaudages
- > Entrepreneurs d'échafaudages
- > Coffreurs-étayeurs
- > Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés

MEMBRES ASSOCIÉS

- > Partenaires métier
- > Organismes de formation / prévention

Chaque adhérent est rattaché à une section professionnelle propre à son activité. Ces sections identifient ses besoins spécifiques et les actions à mettre en place pour y répondre. Elles travaillent en étroite relation avec les Commissions.

COMMISSION TECHNIQUE

- > GT Échafaudage – Calculs
- > GT Échafaudage – Industrie
- > GT Échafaudage – Montage
- > GT Coffrage – Étalement
- > GT Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisé
- > GT Plomb
- > GT Marque NF 096

COMMISSION PROMOTION DES MÉTIERS

COMMISSION FORMATION

Animées par un membre élu du SFECE, les Commissions mettent concrètement en œuvre les actions du syndicat. Guides techniques, référentiels de formation, participation aux salons professionnels, etc., c'est au sein des Commissions que se réalise concrètement le travail du syndicat. Y participent des adhérents mais également des experts extérieurs.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SECTION « FABRICANTS D'ÉCHAFAUDAGES » : 3 DÉLÉGUÉS



Jean-Baptiste
SPINICCI
TUBESCA-COMABI
Membre élu



Eric LIMASSET
LAYHER
Membre élu



Christophe AUBRY
DUARIB
CDH GROUP
Membre invité

SECTION « COFFREURS-ÉTAYEURS » : 3 DÉLÉGUÉS



Laurent ST-JEAN
RETOTUB
Membre élu



François
GUILLOTEAU
SATECO
Membre élu



Alexandre
VIRLOGEUX
ISCHEBECK FRANCE
Membre invité

SECTION « ENTREPRENEURS D'ÉCHAFAUDAGES » : 6 DÉLÉGUÉS



Thibaud PEYROT
LV TEC
Membre élu



Fabrice FAY
MILLS
Membre élu



Jacques
FRENEHARD
FMS RINGUE
Membre élu



Francis MROZ
BRAND
Membre élu



Christophe GOSSELIN
ENTREPOSE
Membre élu



David COUSSI
ALTRAD PLETTAC
MEFRAM
Membre invité

SECTION « SYSTÈMES D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS » : 1 DÉLÉGUÉ



Philippe LEMAIRE
BRAND FRANCE
Membre élu

SECTION « ORGANISMES DE FORMATION / PRÉVENTION » : 1 DÉLÉGUÉE



Catherine BIDON
CONFORM
Membre élue

SECTION « PARTENAIRES MÉTIER » : 1 DÉLÉGUÉ



Nicolas RUFFENACH
FORTAL
Membre élu

LE SAVIEZ VOUS ?



Le mandat donné aux administrateurs en 2020 étant arrivé à expiration, un nouveau Conseil d'Administration sera élu à l'occasion de l'Assemblée Générale de mai 2023.

L'ORGANISATION DU SYNDICAT

SECTIONS PROFESSIONNELLES

Les adhérents du SFECE sont répartis au sein de sections professionnelles correspondant à leur activité principale.

Le syndicat comprend 6 sections professionnelles :



1

SECTION « FABRICANTS D'ÉCHAFAUDAGE » : 11 MEMBRES

ABC MINET • DIMOS • DUARIB CDH GROUP • FRENEHARD • LAGNEAUX MARCEL • LAYHER • MACC • METALUSA • TUBESCA COMABI • ULMA • ULTRALU

2

SECTION « ENTREPRENEURS D'ÉCHAFAUDAGES » : 45 MEMBRES

ABARNOU MONTAGES • ACCESSUR ECHAFAUDAGES • ALLIANCE ECHAFAUDAGES • ALTRAD ARNHOLDT • AQUITAINE ISOL • ARIS • CIREME • COFFRALU GROUPE • CONCEPT ECHAFAUDAGE • E.V.L • ECHAFAUDAGE SERVICE • ECHAF'AUDE • EMIS ACCESS • ENTREPOSE ECHAFAUDAGES • EURECHAF • EVEREST ECHAFAUDAGES • FMS RINGUE • FREGONESE ET FILS • GF ECHAFAUDAGES • H2C AND CO • HELIUM • HUSSOR ERECTA • J4R ECHAFAUDAGES • KAEFER WANNER • LEP • LOC' ECHAF SA • LOCATECH • LOVEMI • LR ECHAFAUDAGES • LV TEC • MADA • MARC SERVICE ÉCHAFAUDAGES • MATERIEL LOCATION SERVICES • MILLS • OUVAROFF • PIRES ECHAFAUDAGE • PREZIOSO • LINJEBYGG • S.M.E • SAIT • SAM ECHAFAUDAGE • SIEMO VP • STHAS LOCATION • TAS ECHAFAUDAGES • ULMA SERVICE • VUILLERMOZ FILS



3

SECTION « COFFREURS ÉTAYEURS » : 17 MEMBRES

ALPHI • ALTRAD COFFRAGE & ETAIEMENT • C.E.S.P. • COMAT • COPAC • DOKA • GODON ETAIEMENT • HUSSOR • ISCHEBECK • JCMAT • RIVIERA • NORD COFFRAGE IDF • PERI • RETOTUB • SATECO • SEDES • SOLUMAT ILE-DE-FRANCE • SPIE BATIGNOLLES NORD



4

**SECTION « SYSTÈMES
D'ÉLEVATION, D'ACCÈS
ET DE TRAVAIL MOTORISÉS » :**
12 MEMBRES

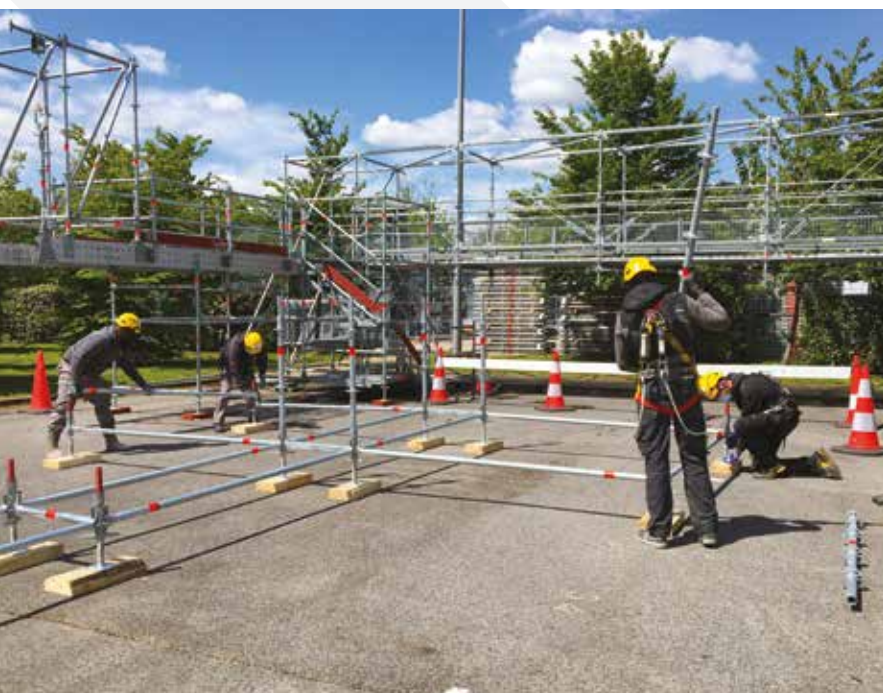
ALIMAK GROUP • BRAND • CHASTAGNER
LOCATION • ELEVEK • FIXATOR • FRACO
SASU • LOXAM-LAHOTEC • MB MONTAGE •
MOTTO • SERVIBAT • SKY ACCES • TRACTEL
LOCATION SERVICE



5

SECTION « PARTENAIRES MÉTIER » :
12 MEMBRES

A.T.M.I • ABC SCAFFOLDING • AL SY EC
• ALTRAD PLETTAC MEFRAN • AOTECH •
AXMANN • BATIROC PROTECT • CTEI • EDAC •
FORTAL • HOOKE • MULTIMAILLES



6

**SECTION
« ORGANISMES
DE FORMATION /
PRÉVENTION » :**
16 MEMBRES

ABSKILL • ALTITUDE
FORMATION • APAVE • ATSI
FORMA'LOG • ATSP • BR
CONSULT • C.F.T.E.A • COMEP
• CONFORM • CONSEIL
FORMATION MEDITERRANEE
• GO ! FORMATIONS •
LAYHER FORMATION •
ONET TECHNOLOGIES
TI • POSITIV'FORMATION
• S.T.A FORMATION •
SCAFF'HOLDING FORMATION

LES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE (CCP)

Le Certificat de Compétence Professionnelle (CCP) est une certification décernée par le SFECE aux entreprises adhérentes qui en font la demande.

Ces certificats sont un moyen de valoriser les capacités techniques des entreprises adhérentes vis-à-vis de leurs clients par le biais d'une certification par un organisme externe reconnu, le SFECE.

La certification délivre une classe de compétence pour chaque qualification de montage demandée.

La nomenclature (définitions et exigences) des classes de qualification est disponible sur le site internet du Syndicat.

www.sfece.fr

Domaine de compétence	CLASSE DE COMPÉTENCE		
	Compétence courante	Compétence confirmée	Compétence supérieure
Montage d'échafaudages fixes	1A	1B	1C
Montage d'étaisements		2B	2C
Montage de plateformes suspendues	3A	3B	3C
Montage de structures événementielles	4A	4B	4C
Montage de plateformes de travail	5A	5B	5C
Montage de plateformes de transport, monte matériaux, monte-charge, ascenseurs pour grue à tour et ascenseurs de chantiers	6A	6B	6C

ENTREPRISE	CLASSE(S) DE COMPÉTENCE
ABARNOU	1B - 2B
ALIMAK HEK	5C - 6C
ALTRAD COFFRAGE ET ETAIEMENT	2C
BRAND FRANCE	1C - 2C - 3C - 5C - 6C
ENTREPOSE ECHAFAUDAGES	1C - 2C - 4C
GODON ETAIEMENT	2C
HELIUM	1B
J4R ECHAFAUDAGES	1B
LAYHER	1C - 2B - 4C
LES ECHAFAUDEURS PARISIENS (LEP)	1C
LOXAM - LAHO TEC	3B - 5C - 6C
MADA	1B - 4B
MARC - Service Echafaudages	1C - 2B
MATERIEL LOCATION SERVICES (M.L.S.)	1B
MILLS	1C - 2C
OUVAROFF	1C
SEDES	1A - 2C
SERVIBAT	1A - 3B - 5A - 6A
S.M.E	1A
SEDES	1A - 2C
SOCIETE DE MONTAGE D'ECHAFAUDAGES (S.M.E.)	1A
SKY ACCES	3C - 5C - 6C
SERVIBAT	1A - 3B - 5A - 6A
TRACTEL LOCATION SERVICE (T.L.S.)	3B - 5A - 6A
ULMA	1C - 2B - 4C

LE RÉSEAU DU SYNDICAT

Pour accomplir au mieux ses missions, le SFECE a tissé au fil des ans un réseau de partenaires institutionnels, de centres techniques, d'associations et d'organisations professionnelles, source d'échanges et de partages d'informations et de services.

LE SFECE ET LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La sécurité au travail est la colonne vertébrale des métiers et des équipements représentés par le SFECE. Les acteurs institutionnels (OPPBTP, INRS, CNAM, CRAMIF...) de ce domaine sont donc logiquement les interlocuteurs privilégiés du syndicat. Leur implication dans les travaux techniques (normalisation, recommandations, guides techniques...) mais également dans les projets de formation est un atout majeur pour la promotion et le développement des métiers représentés par le syndicat.

LA COLLABORATION TECHNIQUE

Les actions techniques sont au cœur des missions du SFECE. Elles passent en premier lieu par le développement de normes adaptées à la profession. Le SFECE a ainsi en charge le secrétariat technique de deux commissions de normalisation du BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Equipements de la Construction), organisme qui fonctionne par délégation d'AFNOR. A ce titre, le SFECE est également en prise directe avec les travaux du

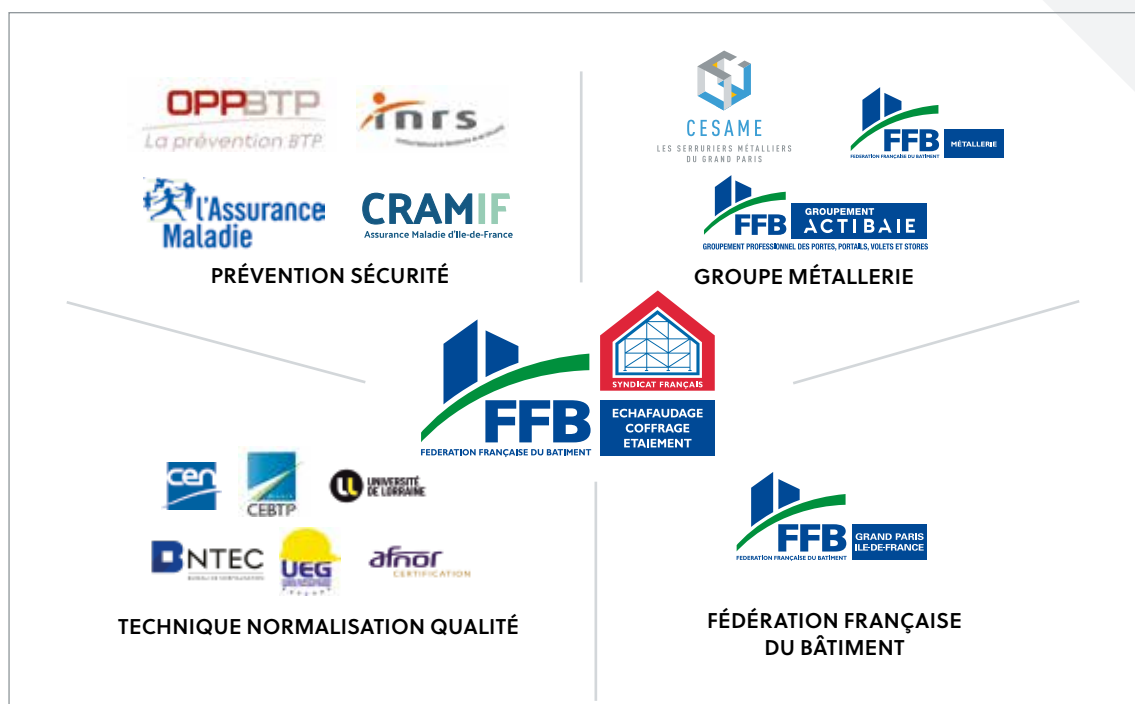
Comité Européen de Normalisation (CEN) auquel il participe activement pour l'élaboration des normes européennes.

Pour ses actions techniques, le syndicat s'appuie également sur l'expertise de Ginger CEBTP et de l'Université de Lorraine avec laquelle plusieurs stages et une thèse de doctorat ont été réalisés.








LE SFECE ET RÉSEAU FFB

Le SFECE est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement et des systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés. Le syndicat a ainsi en charge tous les domaines spécifiques à ces métiers au sein de la fédération. Il s'agit principalement des domaines techniques, de formation, de prévention et de promotion des métiers.

Grâce à son affiliation à la FFB, le syndicat bénéficie en outre des services de la fédération sur les domaines pour lesquels le SFECE ne dispose pas d'expertise en direct. Pour toutes les questions juridiques, sociales ou fiscales, le syndicat peut ainsi bénéficier du soutien de la fédération.



NOS ADHÉSIONS, MANDATS ET PARTICIPATIONS

	FFB NATIONALE	> Conseil des professions	<ul style="list-style-type: none"> > Commission Développement des Compétences > Commission Technique – Qualité > Commission Prévention – Conditions de Travail > Comité de rédaction de BâtiMétiers
	FFB GRAND PARIS	<ul style="list-style-type: none"> > Conseil d'administration > Assemblée Générale 	<ul style="list-style-type: none"> > GT "Logistique urbaine de la ville de Paris"
	UEG	> Assemblée Générale	<ul style="list-style-type: none"> > Groupes de travail
	BNTEC	<ul style="list-style-type: none"> > Assemblée Générale > Conseil d'orientation > Comité directeur 	<ul style="list-style-type: none"> > Commission secrétaires de commission de normalisation > Groupes de travail
	MARQUE NF 096	> Comité particulier	<ul style="list-style-type: none"> > Groupes de travail
	QUALIBAT		<ul style="list-style-type: none"> > Commission Échafaudage/Étaielement/Plateformes suspendues
	CRAMIF		<ul style="list-style-type: none"> > Comité Technique Régional (CTR) – 2 > Commission Temporaire de Prévention (CTP) > Commission Paritaire Permanente de Tarification (CPPT)

L'ÉQUIPE DU SYNDICAT

Le SFECE est partie intégrante du Groupe Métallerie, groupement de syndicats professionnels de la FFB travaillant autour des activités liées au métal dans la construction.

Le principal objectif du Groupe Métallerie est de partager ses moyens humains et matériels au profit des 4 organismes qui le constitue (SFECE, Groupement Actibaie, Union des métalliers, CESAME). Ce réseau permet d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de chacune des structures et d'autre part d'élargir leur domaine d'intervention en mutualisant certaines compétences.

Ainsi, à l'exception du responsable technique, affecté à 100% au SFECE, les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent en temps partagé sur les 4 entités du groupe. La part représentée par le SFECE en 2022 était d'environ 2,6 ETP.



Hervé LAMY
Délégué Général
01 40 55 13 02
06 32 05 06 77
lamyh@groupemetallerie.fr



Stéphanie MARTIN
*Responsable
Administratif & Financier*
01 40 55 13 03
07 89 28 37 68
martins@groupemetallerie.fr



Gabriel STANIUL
Responsable Technique
01 40 55 13 72
06 81 73 29 72
staniulg@groupemetallerie.fr



Aurélie LAVERSANNE
Responsable Formation
01 40 55 13 08
06 30 14 45 33
laversannea@groupemetallerie.fr



Karine SANCHEZ
Chargée de communication
01 40 55 13 10
06 81 73 41 47
sanchezk@groupemetallerie.fr



Charlotte GARNIER
Chargée de développement
01 40 55 13 05
07 85 28 18 13
garnierc@groupemetallerie.fr



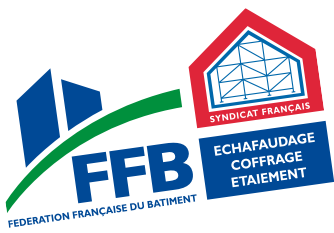
Céline BULOT
Assistante de Direction
01 40 55 13 09
bulotc@groupemetallerie.fr



Lucile SANDOZ
Assistante polyvalente
01 40 55 13 00
secretariat@groupemetallerie.fr



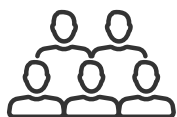
Léa CHEEMA
*Alternante, chargée
de communication digitale*
06 73 61 06 46
cheemal@groupemetallerie.fr



TECHNIQUE

- > COMMISSION TECHNIQUE P 22
- > GROUPE ÉCHAFAUDAGE – CALCULS P 23
- > GROUPE ÉCHAFAUDAGE –
MÉTHODOLOGIE DE MONTAGE P 24
- > GROUPE ÉCHAFAUDAGE – INDUSTRIE P 26
- > GROUPE COFFRAGE – ÉTAIEMENT P 27
- > GROUPE MARQUE NF 096 – INDUSTRIE P 28
- > GROUPE SYSTÈMES D'ÉLÉVATION,
D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉ P 29
- > TRAVAUX TRANSVERSAUX P 30

COMMISSION TECHNIQUE



6 GROUPES
DE TRAVAIL ACTIFS



100 REPRÉSENTANTS
D'ENTREPRISES OU D'ORGANISMES

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION ET DE SES GROUPES DE TRAVAIL

La commission technique a pour principal objectif d'élaborer les publications techniques du SFECE et d'organiser les travaux de R&D. Elle se réunit ponctuellement en séance plénière tout en déléguant principalement les travaux à ses groupes de travail (GT).

Chaque GT est animé par un professionnel (parfois deux) désigné par le Conseil d'Administration du SFECE. Les animateurs sont épaulés par le responsable technique du SFECE pour l'organisation, la gestion, l'élaboration, la rédaction, le suivi et la cohérence des travaux.

SIX GROUPES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ ACTIFS CES 12 DERNIERS MOIS :

- > GT Échafaudage – Calculs
- > GT Échafaudage – Méthodologies de montage
- > GT Échafaudage – Industrie
- > GT Coffrage – Etalement
- > GT Marque NF 096
- > GT Systèmes d'élévation d'accès et de travail motorisés

LE CHOIX DES SUJETS

Les sujets abordés par ces groupes sont issus de souhaits du Conseil d'Administration ou des Sections Professionnelles du Syndicat qui se réunissent périodiquement, de demandes des adhérents ou extérieures, des problématiques terrains, etc.

LA PARTICIPATION

La commission technique et ses groupes de travail sont ouverts à tous les adhérents et à des invités ponctuels ou permanents pour enrichir l'expertise. Ainsi on peut y retrouver outre les représentants des entreprises adhérentes, des experts, des préventeurs (INRS, OPPBTP, CNAM, CARSAT, CRAMIF...), des utilisateurs (Unions et Syndicats des métiers, entreprise), des donneurs d'ordre (MOA, MOE), des fournisseurs, des laboratoires d'essais (GINGER CEPT), etc.

LE CALENDRIER

Chaque groupe travaille de façon indépendante selon son propre calendrier. La fréquence de réunion dépend des sujets à traiter et de la disponibilité de ses membres. En parallèle, des représentants des groupes de travail participent aux travaux d'autres organisations ou instances sur des sujets similaires ou transverses pour défendre l'intérêt de nos métiers ou pour apporter leurs expertises.

LES RÈGLES DE L'ART DANS TOUTE LEUR SPLENDEUR



PRÉSIDENT

JEAN-BAPTISTE SPINICCI
TUBESCA-COMABI

La commission technique a la délicate mission de traiter aussi bien des sujets spécifiques à un secteur particulier (par exemple les groupes de travail échafaudage) que transverses à plusieurs secteurs (par exemple le groupe de travail de la marque NF 096). Mais aussi de traiter à la fois des sujets de long terme (notamment en R&D au sein du Groupe

Calcul) que des sujets d'actualités (par exemple les vérifications au sein du Groupe Méthodologies de montage).

C'est bien cela qui fait la richesse de cette Commission qui élabore et publie régulièrement des ouvrages sur les règles de l'art à destination des adhérents du Syndicat mais également à destination des différents acteurs du chantier (MOA, MOE, CSPS, préventeurs, utilisateurs, etc.).

Il m'est impossible de faire un bilan des travaux de ces 12 derniers mois en quelques lignes mais vous pourrez lire les principaux sujets traités par chacun des 6 groupes actifs ainsi que les travaux extérieurs activement suivis par le Syndicat dans les pages suivantes.

Je souhaite néanmoins remercier chacun des 100 participants aux travaux

qui apportent leur expérience tout en s'enrichissant des discussions et, en particulier les animateurs qui, pour certains depuis de nombreuses années, permettent l'avancée desdits travaux en collaboration avec le responsable technique du Syndicat.

Je me réjouis par ailleurs de l'arrivée de nouvelles personnes au sein des groupes démontrant le fort dynamisme et l'intérêt porté par les adhérents à ces travaux.

Je souhaite que la commission poursuive ses multiples missions et j'encourage l'ensemble des adhérents, y compris les plus petits à participer aux réunions. Bien que rien ne remplace la présence physique, les réunions sont généralement également accessibles à distance.

GROUPE ÉCHAFAUDAGE CALCULS

David DI SALVO

LAYHER
Animateur



PRÉSENTATION AU BNCM/CNC2M/GT EC3-1-1 « EUROCODE ACIER »

Le 10 février 2022, une délégation du SFECE composée de M. Di Salvo, Mlle Mercier, et M. Pamies a présenté les résultats de la thèse de Mlle Mercier au BNCM/CNC2M/GT EC3-1-1. Ce groupe de travail de la commission française CNC2M, miroir du CEN/TC 250 « Eurocodes », est en charge du suivi de l'Eurocode Acier et de l'élaboration de l'annexe nationale française. La délégation a exposé les arguments et le souhait de modifier certaines caractéristiques de l'annexe française des Eurocodes 3 pour les tubes aciers creux ronds spécifiques au domaine de l'échafaudage.

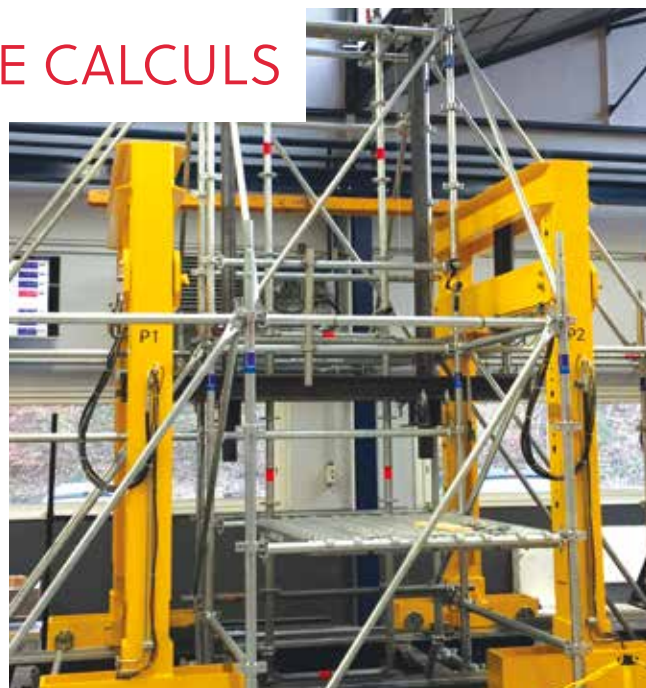
La demande a reçu un écho favorable sous réserve des compléments suivants :

- publication d'un article dans la Revue construction métallique du CTICM,
- présentation d'un modèle numérique par éléments finis représentatif et validé par des essais.



NOTE DE CALCUL TYPE POUR UN ÉCHAFAUDAGE DE FAÇADE

Le GT a poursuivi l'élaboration d'un modèle didactique de note de calcul en s'appuyant sur les Eurocodes et la Calculette du SFECE. Pour mémoire la justification par le calcul d'une conception d'un échafaudage est une obligation réglementaire. Dans les cas classiques, cette justification est à fournir par le fabricant dans sa notice technique. Dans les autres cas, il faut réaliser un plan et une note de calcul spécifique.



RÉVISION DU MANUEL DE L'ÉCHAFAUDAGE

La révision de la partie « calcul » du Manuel débutée en 2019 s'est poursuivie à un rythme régulier (1 réunion par mois environ en visioconférence). La réécriture est un exercice difficile pour que le Manuel soit à la fois accessible aux calculateurs débutants, mais aussi puisse répondre aux attentes des calculateurs expérimentés.

La relecture en profondeur des Eurocodes fait naître de riches débats notamment d'interprétation des efforts et combinaisons applicables. En particulier pour les situations peu courantes avec des risques incendies ou sismiques.



ÉTUDE SUR LE DOMAINE DE VALIDITÉ DES TUBES ACIERS

En complément des travaux théoriques de recherche, des études complémentaires à la Thèse de Charlotte Mercier ont été lancés. Une gamme représentative de tubes aciers creux ronds, de diamètres et d'épaisseurs différentes utilisés en échafaudages et en étaieage, est en cours de test au sein de l'Université de Nancy Lorraine pour étendre les résultats de la thèse à l'ensemble du domaine des tubes.

GROUPE ÉCHAFAUDAGE MÉTHODOLOGIE DE MONTAGE



Philippe MARTIN

MILLS
Animateur



FICHE C2 - CONCEPTION, MONTAGE ET UTILISATION D'ÉCHAFAUDAGES SUR DES OUVRAGES FLOTTANTS

Les chantiers navals utilisent régulièrement des échafaudages pour les opérations de construction mais aussi de maintenance et de rénovation des bateaux. Dans certains cas, ces opérations ne sont pas en cale sèche mais se font directement sur un plan d'eau. Il est alors parfois nécessaire de mettre en place des échafaudages sur des structures flottantes de type barges ou pontons.

Or des prescriptions particulières au matériel, à la conception, au montage et à l'utilisation des échafaudages doivent alors être respectées. Certaines de ces prescriptions étaient contenues au Chapitre III des Dispositions Générales étendues n°36 relatives aux « Travaux en hauteur dans les chantiers de constructions et réparations navales ». L'abrogation de ces DG 36 a engendré une demande du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) de conserver les règles de bonne pratiques relatives à ces situations particulières.

À la demande de la CNAM et par l'intermédiaire de l'INRS, le SFECE a accepté d'élaborer une fiche particulière de conception, montage et utilisation d'échafaudages sur des ouvrages flottants.



Cette nouvelle fiche publiée en juillet 2022 vient compléter le Guide de méthodologies de montage.

FICHE B5 - STRUCTURE D'ÉCHAFAUDAGE EN HAUTEUR LIBRE

La multiplication des demandes de structure en hauteur libre et des situations de chantier particulières (plancher de travail, plancher de stockage, protection de bas de pente, accès aux paliers de systèmes d'accès et d'élévation motorisés, etc. avec parfois une bâche de protection) notamment à Paris ont incité les membres du groupe à élaborer une fiche relative au montage des structures en hauteur libre.



Cette nouvelle fiche publiée en mai 2023 vient compléter le Guide de méthodologies de montage.



FICHE RÈGLES DE VÉRIFICATION DES ACCÈS VERTICAUX ET HORIZONTAUX

Cette fiche a pour objet de clarifier les règles de vérification réglementaires ou recommandées des accès verticaux (escaliers) et horizontaux (passerelles, PTE, etc.) en fonction de leur constitution (préfabriqués ou en composants d'échafaudages), leur emplacement (associés ou non à un échafaudage) et leur utilisation (travail, accès chantier ou public, ...).



Cette nouvelle fiche publiée en mai 2023 vient compléter les Fiches techniques du Syndicat.

FICHE VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES

Cette fiche complémentaire au Guide professionnel de montage et d'utilisation, a pour objet d'aider les utilisateurs dans leurs vérifications journalières.

Ainsi pour chacun des points prévus dans l'arrêté du 21 décembre 2004, ce document propose une liste de composants potentiellement concernés et des critères visuels de vérification associés.



Cette nouvelle fiche publiée en mai 2023 vient compléter les Fiches techniques du Syndicat.

GROUPE ÉCHAFAUDAGE INDUSTRIE



FICHE « CRITÈRES DE DÉFAILLANCES DES PIÈCES D'ÉCHAFAUDAGE »

Les notices des fabricants ne précisent pas particulièrement les conditions de mise au rebut du matériel. Ainsi chaque entreprise a ses propres règles de détection des défauts et des mises au rebut. Cela a pour conséquence de potentielles divergences de point de vue entre les différents acteurs.

Cette fiche a donc pour objet d'identifier des critères objectifs et mesurables de défaillances des pièces d'échafaudage.

RÈGLES ET BONNES PRATIQUES DE L'ÉCHAFAUDAGE DANS L'INDUSTRIE

Les échafaudeurs dénoncent le manque de connaissance de la réglementation et des règles de bonnes pratiques de la gestion d'un échafaudage par les maîtres d'ouvrages, les donneurs d'ordre et les utilisateurs. Cela conduit régulièrement à des aberrations tant au niveau de la responsabilité du matériel que du respect des vérifications réglementaires. Pour mieux accompagner les acteurs, le groupe de travail s'est ainsi lancé dans un projet de « Règles et bonnes pratiques de l'échafaudage dans l'industrie ».

Éric BACOT

KAEFFER WANNER
Animateur



FICHE « MAINTENANCE ET RÉPARABILITÉ DES PIÈCES D'ÉCHAFAUDAGE »



La plupart des loueurs et entrepreneurs réalisent des opérations de maintenance et de réparabilité des pièces d'échafaudage.

Dans le cadre d'une démarche RSE et du recyclage des composants, ces opérations semblent légitimes.

Cependant elles ne sont pas forcément prévues par la notice du fabricant et remettent en cause la garantie du matériel puis des structures montées.

Cette fiche a donc pour objet de préconiser les conditions de maintenance et réparabilité des pièces d'échafaudage.



GROUPE COFFRAGE ÉTAIEMENT

Laurent ST-JEAN

RETOTUB
Animateur



PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE DES PLATEFORMES DE TRAVAIL EN ENCORBELLEMENT (PTE)

Un accident mortel causé par le décrochement d'une PTE sur un chantier à la suite d'un choc avec une charge suspendue à la grue a engendré des échanges entre les CARSAT et les fabricants de PTE adhérents du Syndicat.

L'examen de la NF P93-351 « Plateforme de Travail en Encorbellement » définissant les règles de conception et d'essai des PTE a montré que des améliorations pouvaient être apportées en particulier sur les conditions d'essai au basculement de la PTE.

Une proposition de révision de la norme NF P93-351 « Plateforme de Travail en Encorbellement » a été portée auprès de la commission BNTEC/P93C à ce titre.



GROUPE MARQUE NF 096 INDUSTRIE

Frédéric BOUETEL

ENTREPOSE
ÉCHAFAUDAGES
Animateur



Luis-Manuel SANTOS

ABC MINET
Animateur



NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE LA MARQUE NF 096, VERSION 16

Les révisions du référentiel de la marque NF 096 continuent à s'enchaîner ces dernières années. La version 16 a été publiée le 31 août 2022 (mai 2021 pour la V15 et avril 2020 pour la V14).

Les évolutions concernent notamment les échafaudages roulants (références normatives et méthode de calcul), les plateaux d'échafaudages (ajout d'une fiche de vie pour le suivi des évolutions de plans), et des clarifications et simplifications diverses.



JOURNÉE PORTES-OUVERTES NF/ÉCHAFAUDAGE

Ginger CEBTP a organisé une journée NF échafaudage le 12 mai 2022 à Élancourt (78) pour y présenter ses installations et notamment le laboratoire des études et essais des matériels et structure qui réalise les essais pour la marque NF 096. Ce fut l'occasion pour les participants de découvrir ou redécouvrir des installations hors normes et dédiées aux matériels certifiés NF 096. Les participants ont unanimement apprécié la visite et les échanges avec les acteurs de Ginger CEBTP.

RÉVISION DU RÉFÉRENTIEL DE LA MARQUE NF 096, VERSION 17

La révision 16 n'ayant pas intégré toutes les évolutions ou demandes de modification du référentiel de la marque NF 096, une nouvelle version est donc en cours d'élaboration.

Différents groupes de travail de la marque NF 096 ont eu lieu pour discuter des différents points sur la technique, la qualité, la production, la documentation ou encore la communication.



GROUPE SYSTÈME D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉ



GUIDE D'AIDE AU CHOIX ET DE BONNES PRATIQUES - PLATEFORME SUSPENDUE



Les plateformes suspendues sont des matériels qui subissent parfois le revers de médaille de leur facilité d'installation sur les chantiers. En effet les mauvaises conditions de mise en œuvre et surtout d'utilisation des plateformes font l'objet d'alertes régulières et rappels des services de prévention notamment sur la base de la recommandation CNAM dédiée : la R433. Pour encourager et faciliter le respect des bonnes pratiques conformément aux mesures législatives ou réglementaires

en vigueur, un Guide de bonnes pratiques a été élaboré. Il vise également à aider au choix du type de plateforme suspendue en fonction des travaux à réaliser. Il vise enfin à aider à l'établissement du CCTP par le MOE et le MOA en fonction des besoins des utilisateurs, des contraintes du site et de l'ouvrage. Il propose des réponses et solutions concrètes aux questions et problématiques récurrentes des monteuses, utilisateurs, vérificateurs, et préventeurs. Il présente également des préconisations de formation, montage, vérification, utilisation et maintenance et des rappels réglementaires aux chefs d'entreprise dont le personnel met en œuvre (installation ou repli) ou utilise ces plateformes.

Ce Guide, publié en novembre 2022, complète la collection des Guides d'aide au choix de bonnes pratiques des systèmes d'élévation de travail et d'accès motorisés (PTDM, Plateforme de transport) du SFECE.

Philippe LEMAIRE

BRAND FRANCE
Animateur



PRÉVENTION AU MONTAGE DES PLATEFORMES DE TRAVAIL SUR MÂTS (PTDM)

Un groupe de travail relatif au montage des plateformes de travail sur mâts (PTDM) a été lancé par la Section des systèmes d'élévation, de travail et d'accès motorisés du SFECE en collaboration avec la CARSAT Rhône-Alpes, la CRAMIF, l'OPPBT et des entreprises utilisatrices.

Ce groupe vient en complément des nombreuses actions et publications déjà réalisées jusque-là par la Section pour les PTDM (référentiels de formation et note à destination des entreprises utilisatrices, Guide professionnel de montage et d'utilisation, Guide de bonnes pratiques SFECE, Guide INRS, affiches prévention...).

Ce groupe de travail s'est attelé à définir des conditions de montage en sécurité des PTDM par les monteuses et à solliciter l'inventivité des fabricants pour résoudre le point crucial du boulonnage des mâts.



TRAVAUX TRANSVERSAUX

OPPBTP



GUIDE ITE PAR ENDUIT SUR ISOLANT



Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) sont souvent réalisés à partir d'un échafaudage de pied. Ils impliquent d'installer l'échafaudage à une distance supérieure à 20 cm de la façade ou du pignon à isoler. Dans ces conditions, la protection collective des planchers doit être assurée par un garde-corps complet (lisse, sous lisse et plinthe) ou équivalent sur les 4 côtés

de l'échafaudage (article R.4323-78 du Code du travail). C'est-à-dire côté rue, en rives mais aussi côté intérieur (façade du bâtiment).

Or le garde-corps intérieur est particulièrement contraignant pour les compagnons lors du traitement des points singuliers et lors de la mise en œuvre du système d'enduit de base et du revêtement de finition. Les acteurs du marché de l'ITE en collaboration avec le SFECE avaient tenté, sans succès, d'obtenir une prolongation de la dérogation accordée par la Direction Générale du Travail (DGT) tolérant une distance supérieure à 20 cm pour ces travaux. Depuis la fin de cette dérogation, les pratiques terrains de sécurisation du côté intérieur étaient contrastées.

Ainsi une enquête, réalisée en 2017 auprès des entreprises adhérentes des Unions et Syndicats du Groupement Isolation Thermique par l'Extérieur de la FFB (GITE-FFB) pour connaître les modalités de travail et les équipements de travail en hauteur utilisés, avait montré que l'échafaudage est utilisé

dans plus de 80 % des cas mais avec un garde-corps intérieur complet dans seulement 27 % des cas !

Face à ce constat, le GITE et l'OPPBTP accompagnés par le SFECE avaient lancé une réflexion pour « définir des pratiques de travail optimisant l'utilisation des dispositifs de protection collective contre les chutes côté façade, et garantissant du même coup protection et compatibilité avec chaque phase du chantier », . Sur suggestion du SFECE, l'OPPBTP et la FFB ont mené une campagne d'essais de caractérisation de la tenue au chargement statique et au choc dynamique des panneaux d'isolant collés (pour les configurations courantes de travaux d'ITE). L'objectif ? Justifier, qu'après leur mise en œuvre, les panneaux d'isolants rigides peuvent être considérés comme une extension de l'ouvrage. Le vide entre le bord des planchers et l'ouvrage contre lequel l'échafaudage est établi n'excédant alors plus 20 cm.

Ce sont les résultats obtenus qui ont permis de définir une méthodologie de travail pour l'ITE par panneaux d'isolant rigide à partir d'un échafaudage de pied permettant ainsi, sous conditions, de retirer le garde-corps intérieur après la pose des panneaux d'isolant rigides et le séchage du produit de collage/calage des panneaux. Méthodologie approuvée par la DGT en juin 2022 et publiée dans le GUIDE OPPBTP : **ITE par enduit sur isolant – Mettre en œuvre les bonnes pratiques lors de travaux d'isolation thermique par l'extérieur avec un isolant rigide.**

Les conséquences notables pour les échafaudeurs sont précisées dans le Guide : « En cas de location de l'échafaudage, précisez vos besoins au loueur, notamment la nécessité d'enlever, en cours de chantier, le garde-corps démontable côté façade et pignon (note de calcul prévoyant les deux configurations avec et sans garde-corps démontables), et convenez avec lui de l'enlèvement de ces garde-corps par vos opérateurs [...] et des modalités de stockage et de reprise. »

TRAVAUX TRANSVERSAUX



ARRÊTÉ DU 25 JUILLET 2022 RELATIF AUX STRUCTURES PROVISOIRES ET DÉMONTABLES – UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR L'ÉVÈNEMENTIEL

Porté par le Synpase auprès du ministère, cet arrêté est issu des travaux collaboratifs qui avaient abouti à la publication du mémento du Synpase. Le SFECE avait été associé à l'élaboration du mémento par le Synpase au regard de la présence régulière d'échafaudage autant pour les éléments scéniques ou techniques (passerelle, tour de son ou de lumière, scène, etc.) que pour les tribunes ou les accès publics (tribune, escalier, sous-face de tribune, etc.). Ce mémento publié en 2016 et enrichi chaque année, était mis en avant par le Synpase, mais restait d'application volontaire.

La réécriture du code de la construction et de l'habitation, publiée en 2021, a enrichi les objectifs généraux de solidité et de stabilité des bâtiments (article L. 131-1, anciennement R. 111-11, alinéa 1), d'objectifs généraux de protection contre les chutes de hauteur (article L. 134-12). Et l'ensemble de ces objectifs généraux ont été étendus « aux structures provisoires et démontables pendant toute la durée de leur utilisation ».

L'arrêté du 25 juillet 2022 vient ainsi préciser les dispositions des articles L. 131-1 et L. 134-12 du code de la construction et de l'habitation, applicables aux **structures provisoires et démontables liées à une manifestation à caractère évènementiel, sportif, culturel, commercial ou touristique.**

En détail, les structures provisoires et démontables concernées sont celles constituées d'une ossature conçue pour pouvoir être montée et démontée de façon répétitive en vue d'utilisations temporaires liées à une manifestation à caractère évènementiel, sportif, culturel, commercial ou touristique.

Autrement dit, toutes les structures à base d'échafaudage pour les salons, foires, festivals, évènements sportifs (matches, jeux olympiques, courses cyclistes, ...), plateaux TV, fêtes de village, etc. à l'exception de celles vues par l'article R312-16 du Code du sport.

Une véritable révolution pour ce secteur !

Publié le 5 août 2022 au Journal Officiel, cet arrêté est applicable depuis le 1^{er} octobre 2022. Le SFECE avait sollicité l'avis de ses adhérents au moment de l'élaboration du projet d'arrêté.



TRAVAUX TRANSVERSAUX



Caisse régionale
Île-de-France

SUBVENTION TOP BTP

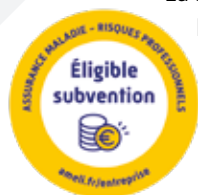
Pour protéger la santé des salariés du secteur de la construction, l'Assurance Maladie - Risques professionnels propose aux **entreprises de moins de 50 salariés** des subventions prévention TPE.

Une de ces subventions concerne particulièrement le BTP, la subvention **TOP BTP**. Cette aide financière a pour objectif de réduire les risques de chutes de plain-pied et de hauteur, les TMS et lombalgies liés aux charges lourdes ou encore l'exposition aux substances chimiques.

La subvention, plafonnée à 25 000 €, peut aider au financement de 50% des équipements et 70% des formations à la sécurité pour notamment prévenir des risques suivants :

- Risques de chutes de hauteur et de plain-pied
- Risques de TMS liés aux vibrations
- Risques d'ensevelissement (travaux en tranchées)
- Prévention du risque chimique et des TMS par l'amélioration des conditions d'hygiène et de l'organisation sur les chantiers

Le SFECE est sollicité pour donner son avis sur le cahier des charges de cette aide et fournir une liste indicative des échafaudages fixes ou roulants et des PIR/PIRL certifiés NF 096 et, des remorques et escaliers d'accès pour l'échafaudage (option) qui sont éligibles à la subvention.



GUIDE DE PRÉVENTION DU RISQUE DE CHUTE DANS LES TRÉMIES DE PLANCHER

Les trémies d'escalier d'accès aux différents niveaux de plancher en cours de construction constituent un réel danger, tant au niveau du moyen d'accès qu'au niveau de la trémie elle-même. Chaque année, on dénombre dans ce secteur plusieurs dizaines d'accidents graves ou mortels qui auraient pu être évités si des mesures adaptées avaient été prises. La protection contre les risques de chute dans une trémie concerne tous les corps d'état. À ce titre, elle concerne donc particulièrement les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et coordonnateurs SPS qui peuvent s'accorder sur un dispositif de protection commun dans le PGC.

C'est pourquoi la CRAMIF a élaboré un Guide en collaboration avec l'OPPBTP, le SFECE, et des fabricants de solutions techniques de prévention des risques pour faire progresser les acteurs du chantier dans le domaine de la protection contre les chutes.

Il s'adresse notamment pour chacun aux :

- **CSPS** : rédaction d'un PGCSPPS pertinent
- **MOE** : rédaction de CCTP avec des prescriptions détaillées
- **Entreprises** : fourniture et mise en œuvre adaptée
- **Fabricants** : conception de solution

Pour cela des fiches descriptives sont rédigées à partir de bonnes pratiques et d'innovations.

Différentes entreprises adhérentes au SFECE ont activement participé à l'élaboration du Guide.



TRAVAUX TRANSVERSAUX



REBOUCHAGE DES TROUS D'ANCRAGE D'ÉCHAFAUDAGES

A la demande du Syndicat des entreprises du Génie Climatiques Couverture Plomberie du Grand Paris, une réunion entre des échafaudeurs et des couvreurs a eu lieu le 23 juin 2022. L'objet de la réunion était de clarifier les responsabilités et de trouver les meilleures solutions pour reboucher les trous d'ancrages avant, pendant ou après la dépose des échafaudages. En particulier lorsque les travaux sont uniquement en toiture sans peintre ou ravaleur pour reboucher les trous lors du démontage de l'échafaudage. Ce fut l'occasion pour le SFECE de rappeler l'existence d'un cahier des charges type élaboré en commun entre le SFECE et le GCCP.

VÉRIFICATEUR/CONTRÔLEUR EUROPÉEN D'ÉCHAFAUDAGES

Le Syndicat européen des entrepreneurs en échafaudages a lancé l'élaboration d'un projet de certification européenne des vérificateurs d'échafaudages. M. Staniul a participé à la réunion de lancement de ce projet les 30 et 31 mai 2022 à Cologne.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le SFECE a participé à l'Assemblée Générale de l'UEG le 25 novembre 2022 à Cologne (Allemagne). M. Ruffenach, administrateur du SFECE, représentait le Syndicat. A cette occasion, un nouveau conseil d'administration a été nommé.



RÉVISION DE LA NOMENCLATURE DES QUALIFICATIONS 141, 142, 144,

Depuis la publication de la nomenclature en 2019, un projet de modification est en discussion au sein de la commission métier Echafaudages - plateformes de travail étaielements.

Différentes attentes et incompréhensions ont conduits à une réunion au sommet entre la direction technique de Qualibat, la FFB, le SFECE, l'Union des métiers du bois et les membres de la commission métiers le 7 juillet 2022.

Une fois encore le SFECE a défendu le fait que les qualifications relatives au montage des échafaudages - plateformes de travail - étaielements devaient valoriser les entreprises du secteur au lieu de faciliter la qualification des entreprises dont l'activité de montage est secondaire et la technicité parfois aléatoire.

Ce projet toujours en cours de discussion devra ensuite être validé par la commission nomenclature de Qualibat.

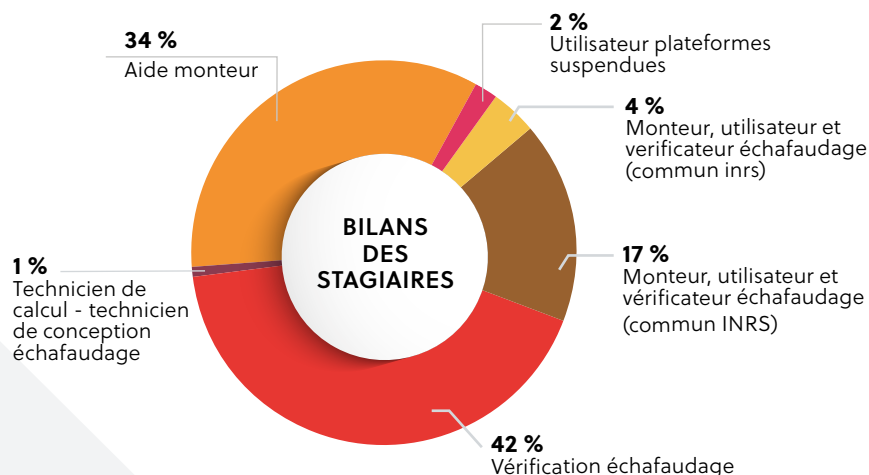


FORMATION

- > LA COMMISSION FORMATION P 36
- > LA FORMATION INITIALE P 37
- > LA FORMATION CONTINUE P 39

LA COMMISSION FORMATION

LES ORGANISMES DE FORMATION ONT FORMÉ 3 325 STAGIAIRES EN 2022 SOUS LES RÉFÉRENTIELS DU SFECE



LE SAVIEZ VOUS ?

Il y a **62 FORMATEURS AGRÉÉS SFECE**

L'ancien Cahier des Charges à destination des Organismes de Formation a été actualisé, réorganisé et simplifié.

Il s'intitule à présent : « Règlement de demande et de maintien d'agrément des Organismes de Formation ».

- Les modalités d'audit sont désormais détaillées selon trois grands axes : admission, suivi et renouvellement.
- Une évolution notable pour les nouveaux entrants est qu'un audit pédagogique de suivi devra être réalisé au bout de 2 ans après l'audit d'admission.
- D'autre part, les éléments financiers qui figuraient dans la précédente version n'ont pas été repris dans cette nouvelle version.

Commission d'audit des Organismes de Formation agréés

- Deux commissions d'audit se sont tenues en 2022. Trois organismes ont été audités et ont reçu un avis favorable pour le renouvellement de leur agrément.

En 2023, ce sont huit organismes qui devront renouveler leur agrément.

Nombre de sessions d'audit formateur SFECE en 2022

- Il y a eu 7 sessions soit 13 candidats
- 10 candidats ont réussi le test (77%)



PRÉSIDENT

THIBAUD PEYROT

LV TEC

La formation est au cœur des enjeux de notre profession. C'est par conséquent l'un des axes majeurs dans les missions du syndicat. Le SFECE est fier d'avoir contribué cette année à une avancée significative pour la promotion de nos métiers : la reconnaissance de l'Education nationale par la création d'une mention complémentaire Echafaudage.

EN 2022, LE SFECE COMPTE :

16 ORGANISMES DE FORMATIONS AGRÉÉS

25 PLATEFORMES PÉDAGOGIQUES AGRÉÉES

18 RÉFÉRENTIELS DE FORMATION

8 RÉFÉRENTIELS ÉCHAFAUDAGE

4 RÉFÉRENTIELS ÉCHAFAUDAGE UTILISATEURS INRS/SFECE

2 RÉFÉRENTIELS ÉTAIEMENT

4 RÉFÉRENTIELS SYSTÈMES MOTORISÉS

LA FORMATION INITIALE

LA MENTION COMPLÉMENTAIRE « ÉCHAFAUDEUR »

La mention complémentaire de niveau 3 est un diplôme professionnel national qui vise à donner une qualification spécialisée à des candidats déjà titulaires d'un CAP.

La formation se caractérise par une alternance entre la formation en établissement (400 heures au minimum sur un an) et la formation en milieu professionnel (de 12 à 18 semaines).

La mention complémentaire peut être préparée :

- Par la voie scolaire (dans les lycées professionnels ou établissements d'enseignement technique privé) ;
- Par la voie de l'apprentissage (dans les centres de formation d'apprentis publics ou privés (CFA) ou dans les sections d'apprentissage (SA)) ;
- Dans le cadre de la formation professionnelle continue destinée à des adultes déjà engagés dans la vie professionnelle (GRETA uniquement) ;
- Par la voie de l'enseignement à distance.

L'élaboration du référentiel de la Mention Complémentaire de niveau 3, spécialité « Échafaudage » (MCE) a été réalisée au sein d'un groupe constitué de représentants de l'Éducation Nationale (inspecteurs d'académie, enseignants), de la direction générale de l'enseignement scolaire (inspecteur général), de l'OPPBTB, et de deux professionnels mandatés par le SFECE.

LA FCIL ÉCHAFAUDEUR (FORMATION COMPLÉMENTAIRE D'INITIATIVE LOCALE)

La promotion 2022-2023 de la FCIL Echafaudage au Lycée des Métiers du Bâtiment Benjamin Franklin à La Rochette (77) a débuté le 1^{er} septembre 2022 et se compose de neuf élèves. Cette formation, d'une durée de 18 semaines au lycée et de 18 semaines en période de formation en entreprise, se conclura par le passage de l'examen CQP Monteur d'Échafaudage le 30 juin 2023 à Ferrières en Brie organisé par le SFECE.

Ce groupe a notamment travaillé sur l'élaboration des documents suivants :

- Le référentiel de formation comprenant : le référentiel des activités professionnelles (RAP), le référentiel de compétences, le référentiel d'évaluation.
- Le repère formation comprenant : le détail des compétences et connaissances attendues, les conditions matérielles et organisationnelles nécessaires à la création d'une MCE.
- Le sujet d'examen zéro.

Le calendrier de mise en place de la Mention Complémentaire « Échafaudage » est déterminé comme suit :

- 1^{er} trimestre 2023 : publication de la MCE au Journal Officiel
- Septembre 2024 : rentrée de la première promotion



LA FORMATION INITIALE



ERASMUS+

Visite d'une délégation allemande à Bordeaux

Une délégation de sept enseignants du cursus « Monteur d'échafaudage » de l'école de formation Fritz-Henßler-Berufskolleg (FHBK) de la ville de Dortmund ont organisé un voyage à Bordeaux du 22 au 24 mai 2022.

Ce voyage a été réalisé dans le cadre du programme d'échange européen Erasmus+ pour s'informer sur la formation des échafaudiers en France et l'échafaudage en général : travail, organisation, équipement technique, etc.

Mme Kristin Köhler a sollicité l'aide du Syndicat pour réaliser quelques visites d'établissement de formation du bâtiment, ou spécifiques à l'échafaudage, ou une visite d'un chantier intéressant. Lors de ce séjour, la délégation a pu visiter le BTP-CFA de Blanquefort et a découvert l'entreprise E.V.L. Echafaudages.

Deux stagiaires ERASMUS+ à Paris

A la suite de cette visite, l'école de formation Fritz-Henßler-Berufskolleg (FHBK) a sollicité le SFECE pour l'accueil de deux apprentis sous

convention Erasmus+ Mobility pendant deux à trois semaines.

Le SFECE a pu trouver une entreprise d'accueil (Echafaudage Service à Noisy le Grand) pour ces deux apprentis du 2 au 18 novembre 2022.

A leur retour à Dortmund en Allemagne, les jeunes ont expliqué à leur enseignante qu'ils ont été : *"Impressionnés, vraiment heureux et reconnaissants de cette possibilité d'élargir leurs expériences professionnelles et personnelles. Ils ne pouvaient pas imaginer auparavant qu'ils auraient l'occasion de travailler à la Tour Eiffel et à l'Hôtel des Invalides, et de « jouer le rôle d'enseignants » pour les stagiaires monteurs d'échafaudages au Lycée Benjamin Franklin. Ils en sont vraiment fiers ! En plus de cela, ils ont apprécié travailler avec leurs collègues français et se sentaient les bienvenus dans leurs équipes de travail"*.

Il s'agit peut-être d'une première expérience afin de réaliser d'autres projets de mobilité Erasmus+ dans le futur.

LA FORMATION CONTINUE

ENREGISTREMENT DU CQP MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGE AU RNCP

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Monteur d'échafaudage est désormais enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par France Compétences.

Le CQP Monteur d'échafaudage est ainsi :

- reconnu par l'état comme équivalent aux diplômes et certifications nationaux et européens de Niveau 3 (CAP, BEP),
- éligible aux financements publics (Pôle Emploi, Région...), mutualisés (OPCO) et au CPF (Compte Personnel de Formation).

Une formation préparatoire à ce CQP est également éligible au financement. Seuls les organismes de formation agréés SFECE sont habilités à dispenser la formation préparatoire recommandée par le SFECE.



CERTIFICATION DES FORMATEURS HABILITÉS INRS

Certification formateur échafaudage

Après plusieurs reports, l'INRS a finalement mis en place la 4^e et dernière étape de la reconnaissance des formateurs qui devient la "**certification formateur échafaudage**".

Les étapes sont les suivantes :

Étape 1 : justification des prérequis techniques et pédagogiques

Étape 2 : participation à la session de présentation du dispositif dite « journée caisse »

Étape 3 : réussite au test d'évaluation des connaissances dit « test SFECE »



BILAN 2022 DES TESTS D'HABILITATION INRS

10 sessions soit 68 candidats ont passé le test, 28 ont réussi (soit un taux de réussite de 73 %).

Étape 4 : présentation d'une séquence d'animation de formation.

Cette certification, qui sera déposée chez France Compétence, sera donc décernée à vie.

La 4^e et dernière étape consiste en une présentation d'une séquence d'animation de formation pour évaluer ses savoirs faire en matière de pédagogie et en prévention des risques, de la préparation de l'animation jusqu'à l'évaluation.

Le jury doit-être composé d'au moins 3 membres des Carsat/Cramif/CGSS/INRS et/ou de professionnels du domaine de l'échafaudage.

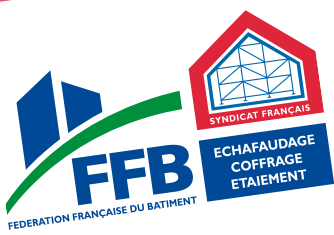


LES CQP (CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE) EN 2022

Bilan 2022 des sessions d'épreuves de CQP Monteur d'Échafaudage :

8 sessions soit 45 candidats ont passé l'examen, 33 candidats l'ont obtenu (soit un taux de réussite de 73%)

4 sessions ont eu lieu en métropole et 4 sessions se sont déroulées dans des départements et régions d'Outre-Mer (DROM).



PROMOTION DES MÉTIERS & COMMUNICATION

- PROMOTION DES MÉTIERS P 42
- ÉVÉNEMENT P 44
- OUTILS DE COMMUNICATION P 46

PROMOTION DES MÉTIERS



BATIMAT

Du 3 au 6 octobre 2022, le SFECE a tenu salon à BATIMAT à Paris Expo Porte de Versailles.

Ce salon a été l'occasion de mettre en lumière les services du syndicat. Les permanents du syndicat ont pu répondre à de nombreuses questions et problématiques sur la technique, la normalisation, la formation. Pour le SFECE, cet événement est un moment privilégié pour faire le point sur les évolutions technologiques du marché, l'état de santé des entreprises et de prendre la température de l'activité de ses adhérents.



Braquer les projecteurs sur notre profession.

Comme de coutume, la Commission s'est investie dans la promotion de notre profession de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement et des systèmes motorisés avec une feuille de route claire : faire rayonner la technicité de nos métiers et les savoir-faire exigeants attendus de nos collaborateurs pour réaliser des prestations dans un souci de qualité et de sécurité. Et cela auprès d'un large public, d'institutionnels comme les mairies, d'entreprises utilisatrices, et bien sûr de jeunes en quête d'une orientation professionnelle. A cette fin, nous avons participé à trois événements de notoriété. Le salon « BATIMAT » qui a été l'occasion d'échanger avec nos adhérents sur l'activité et de mettre en lumière nos

savoir-faire auprès du public. Le syndicat qui continue à se pencher sur les moyens d'entrer en contact avec de futurs candidats à l'embauche était également présent au côté de ses partenaires à deux rencontres : « du sport à l'emploi » avec les missions locales de Paris et les traditionnelles « Couloirs du bâtiment » organisées par la FFB Grand Paris. Mais ce n'est pas tout. Cette année nous sommes passés à la vitesse supérieure. Un projet d'envergure est en cours de réalisation afin de braquer encore les projecteurs sur le dynamisme de notre syndicat et de ses adhérents dont la sortie est prévue pour le dernier trimestre de l'année. Enfin, un concours photos dont la finalité est de promouvoir notre profession à travers ceux qui la pratiquent a été ouvert à tous les collaborateurs de nos entreprises adhérentes.



PRÉSIDENT

Éric LIMASSET

LAYHER

PROMOTION DES MÉTIERS



LES COULISSES DU BÂTIMENT

Le SFECE a participé aux Coulisses du bâtiment le 13 et 14 octobre 2022. Organisées par la FFB Grand Paris, elles ont réuni plus de 3 000 collégiens, lycéens et étudiants venus visiter des chantiers exceptionnellement ouverts au public. Le jeudi 13 octobre, le syndicat a présenté ses métiers et opportunités d'évolution aux prescripteurs d'orientation avec au programme :

- Visite du Chantier de l'Aréna Porte de la Chapelle à Paris
- Présentation du secteur du Bâtiment par la FFB Grand Paris IDF
- Un temps d'échanges avec des prescripteurs pendant un cocktail



Un ► **YouTube Live** a également été organisé le jeudi 13 octobre à 10h00 sur la chaîne de la FFB Grand Paris. D'une durée d'environ 45 minutes, cette immersion dans l'univers du bâtiment a offert une place importante aux jeunes collégiens, apprentis et professionnels du secteur.

DU SPORT A L'EMPLOI

Le 28 mars 2022, le SFECE, accompagné d'un jeune de la FCIL et de l'agence d'Intérim «Qualité» a participé au projet du Sport à l'emploi, organisé par la mission locale de Paris. Pour cet événement dont l'objectif était de présenter le métier à travers une démonstration, de proposer la formation de la FCIL et pour les jeunes qui souhaitent entrer directement dans le monde du travail de les diriger vers l'agence d'interim pour une formation, le SFECE avait mis à disposition un petit atelier de montage/démontage d'échafaudage (moins de 2 mètres de haut).



ÉVÉNEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SFECE ET SES CONFÉRENCES

À peine sept mois après la dernière Assemblée Générale, plus de soixante adhérents se sont retrouvés le 12 mai dernier pour cette journée d'information et d'échanges. Comme de coutume, la journée a démarré par l'Assemblée Générale ouverte par le président Jacques Frénéhard. A l'issue de l'approbation des comptes, le rapport d'activité a permis de démontrer le dynamisme du syndicat.



Laure Chanselme



Xavier Timbeau



LES CONFÉRENCES

Les événements liés aux vagues successives de confinement et maintenant au conflit en Ukraine ont entraîné des conséquences sur le moral des dirigeants. Le syndicat a donc choisi d'évoquer ces sujets à travers deux conférences.



La conférence « comprendre et prévenir le stress chez les dirigeants » était animée par Laure Chanselme, psychologue du travail, spécialisée en prévention des risques psychosociaux des travailleurs non-salariés, et membre de l'Observatoire Amarok. Pendant plus d'une heure, l'auditoire a été captivé par son approche et son expérience. Quelles sont les causes, quels sont les signes annonciateurs, comment mesurer le stress, quels exercices pratiquer pour faire face ? À travers des questions-réponses avec les dirigeants présents, c'est une approche directe et sans tabous qui a permis de captiver l'assistance. L'intervenante en a profité pour présenter un outil co-créé avec la FFB pour aider les dirigeants au quotidien.



Éric Quinton

La conférence « Conjoncture et perspectives

La situation macro-économique et dans le bâtiment. Xavier Timbeau, Directeur principal de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) et enseignant à Sciences Po Paris a tout d'abord présenté les conséquences macro-économiques du conflit en Ukraine et ses conséquences sur l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières. Éric Quinton, Chef du Département conjoncture et prévisions de la Fédération Française du Bâtiment a pris le relais avec un focus sur la conjoncture et les perspectives dans le bâtiment. Deux interventions qui ont suscité des questionnements.

OUTILS DE COMMUNICATION



LA LETTRE DU SFECE

Trois lettres ont été publiées. Ces lettres présentent la vie du syndicat, les actions de formation, de promotion des métiers, les avancées techniques réglementaires.

LES EMAILINGS : NOUVEAU FORMAT

Plus de 64 e-mailing ont été envoyés. Depuis deux ans, ces supports s'habillent d'une couleur par thème (bleu/technique, Orange/Invitation, Gris/publication, Violet/Formation...).

La tendance de la fin d'année 2022 est d'apporter plus d'impact aux images par une plus grande place à l'illustration.



ÉDITION : UNE NOUVELLE PLAQUETTE INSTITUTIONNELLE



Le SFECE se dote d'une plaquette institutionnelle. Le syndicat y présente en quelques pages son fonctionnement et ses actions.

FOCUS

Grand angle « les plus belles images de votre activité ». Dans le cadre de la première édition de Grand Angle, le SFECE a organisé un concours photos dont l'objectif est de promouvoir notre profession de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement, des systèmes motorisés. Ce concours a été ouvert à tous les collaborateurs des entreprises adhérentes.



LES WEBINAIRES : 45 MINUTES SUR UN SUJET PRATIQUE



Pendant 45 minutes dont 15 sont réservées aux échanges, un ou plusieurs intervenants présente(nt) les tenants et les aboutissants d'un sujet précis.

En 2022, deux webinaires ont traité des sujets suivants :

- Prévenir les risques sur les chantiers grâce au coup de pouce et aides financières de la CNAM
- Les dispositifs de formation et leur financement



LA PRESSE : PLUS DE COMMUNIQUÉS

En 2022, le SFECE renoue avec la rédaction de communiqués de presse. Des communiqués sur l'inscription du CQP Monteur d'Echafaudage ou encore sur l'étude sur les marchés du SFECE ont été publiés. Parallèlement, le SFECE est régulièrement sollicité par la presse.

LE SITE INTERNET : UNE VISION D'ENSEMBLE

Le site internet est régulièrement enrichi d'actualités. En 2022 le trafic a été de plus de 12 000 pages vues et 4 000 visiteurs.



LE SAVIEZ VOUS ?

Après le webinaire, les participants reçoivent le replay ainsi que le support de présentation.



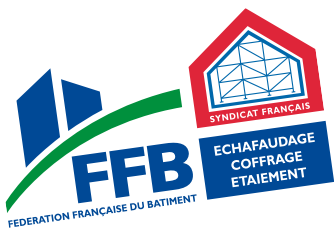
LES RÉSEAUX SOCIAUX : UNE COMMUNAUTÉ QUI GRANDIT

Le SFECE est présent sur LinkedIn, Facebook, Twitter et YouTube. La barre des mille abonnés a été franchie sur LinkedIn.

Aux côtés des posts sur les activités et l'actualité du SFECE, des informations issues d'une veille de la toile sont partagées.



ISO



NORMALISATION

- > LE SYSTÈME DE NORMALISATION ET LE RÔLE DU SFECE P 50
- > LE SFECE DANS LE SYSTÈME DE NORMALISATION ISO & EN P 52
- > TRAVAUX DE NORMALISATION 2022-2023 P 53

LE SYSTÈME DE NORMALISATION ET LE RÔLE DU SFECE

LE SYSTÈME DE NORMALISATION FRANÇAIS

FILIÈRE FRANÇAISE

afnor
NORMALISATION

BNTEC
BUREAU DE NORMALISATION

BNTEC
BUREAU DE NORMALISATION

+ 90 commissions de normalisation

Dans le système Français de normalisation, **AFNOR (Association Française de Normalisation)**, sur désignation des ministères, coordonne et pilote les travaux de normalisation. Afnor est le membre français dans les structures de normalisation européennes (CEN, etc.) et internationales (ISO, etc.).

Par convention, et conformément au décret en vigueur, Afnor délègue le suivi et l'élaboration de nombreux travaux français, européens ou internationaux à des bureaux français de normalisation dits sectoriels. Ces bureaux font référence dans leur secteur de normalisation respectifs.

<https://normalisation.afnor.org>

Le **BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Équipements de la Construction)** est une structure hébergée et financée par la Fédération Française du Bâtiment. Il est l'un des bureaux de normalisation français du secteur du bâtiment.

Le BNTEC, dont le SFECE est membre, coordonne et pilote les travaux de normalisation des différents Unions et Syndicats de métiers de la FFB, experts dans leurs domaines.

www.bntec.fr

La **commission de normalisation** regroupe les experts qui élaborent et mettent à jour les normes françaises de son domaine.

D'autre part elle joue aussi le rôle de commission nationale miroir des travaux internationaux ou européens de son domaine.

LE SFECE DANS LE SYSTÈME DE NORMALISATION FR

RÔLE DU SFECE



Le SFECE assure, pour le BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Équipements de la Construction), la gestion et le secrétariat technique des deux commissions françaises de normalisation.

- BNTEC/P93C Coffrage-Étalement
- BNTEC/P93E Échafaudages

BNTEC
BUREAU DE NORMALISATION

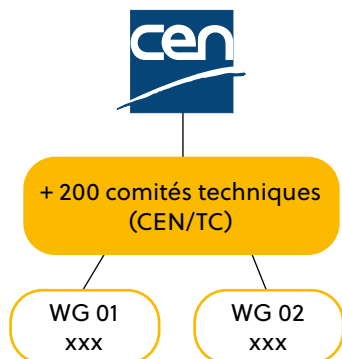
RÔLE DU SECRÉTAIRE

- Organisation, accueil, animation et secrétariat des réunions
- Suivi des demandes d'inscription des experts,
- Gestion des consultations nationales
- Organisation de l'examen systématique français
- Mise en forme des projets de norme,
- Liaison avec les commissions françaises



LE SYSTÈME DE NORMALISATION EUROPÉEN

FILIÈRE EUROPÉENNE (EN)



Le **CEN**, Comité Européen de Normalisation, est l'un des trois organismes européens de normalisation.

Il regroupe les organismes nationaux de normalisation de 34 pays européens.

Il organise et coordonne les travaux de normalisation européens au sein de comités techniques (CEN/TC) regroupés dans 15 principaux domaines. www.cen.eu

Le **comité technique** (CEN/TC) regroupe les experts européens qui élaborent les normes européennes de son domaine.

Pour faciliter les travaux différents **groupes de travail (WG)** sont créés pour élaborer les normes.

LE SUIVI EUROPÉEN

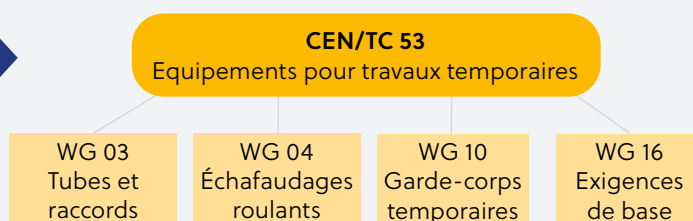
FILIÈRE FRANÇAISE



Les deux commissions jouent le rôle de commissions miroirs des travaux du comité technique européen CEN/TC 53 « Équipements temporaires de chantier » et de ses groupes de travail.

FILIÈRE EUROPÉENNE

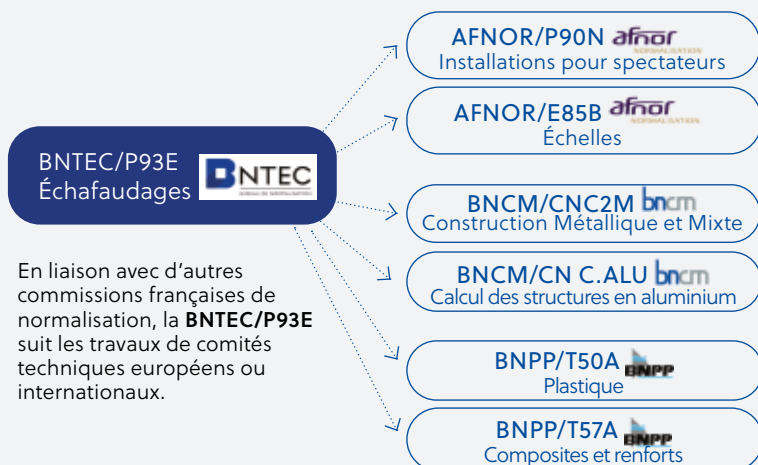
Le **CEN / TC 53 « Équipements de travaux temporaires »** mène des activités de normalisation dans le domaine des équipements de travaux temporaires utilisés pour la maintenance et la construction de bâtiments et d'ouvrages, et pour les structures temporaires réalisées avec les mêmes équipements.



4 groupes de travail (WG) du CEN/TC 53 sont actuellement actifs.

LES LIAISONS ENTRE COMMISSIONS FRANÇAISES

FILIÈRE FRANÇAISE (FR)



En liaison avec d'autres commissions françaises de normalisation, la **BNTEC/P93E** suit les travaux de comités techniques européens ou internationaux.

FILIÈRE EUROPÉENNE (EN)



FILIÈRE INTERNATIONALE (ISO)

ISO/TC 61/SC 11
Produits plastiques

LE SFECE DANS LE SYSTÈME DE NORMALISATION ISO ET EN

SECRETARIAT TECHNIQUE MIROIR

- Organisation, accueil, animation et secrétariat des réunions miroirs,
- Traduction et envoi des commentaires français,
- Nomination des délégations françaises,
- Rédaction des feuilles de mission des délégations,
- Inscription des experts,
- Consultations nationales miroirs,
- Examen systématique européen miroir,
- Traduction/validation française des projets de Normes.



PARTICIPATION AUX TRAVAUX INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS

- Membre de la délégation française au comité technique CEN/TC 53,
- Participation, force de proposition et défense des intérêts français au sein des réunions des groupes de travail ISO et EN,
- Participation, force de proposition et défense des intérêts français au sein des réunions des commissions françaises en liaison.

TRAVAUX DE NORMALISATION

2022-2023

ÉCHAFAUDAGES - ACCESSOIRES ET COMPOSANTS

EN 74-1-2

« Raccords, goujons d'assemblage et semelles pour étaielements et échafaudages »

- Partie 1 : raccords de tubes - Exigences et modes opératoires d'essai,
- Partie 2 : raccords spéciaux - Exigences et modes opératoires d'essai,

Les deux normes révisées NF EN 74 parties 1 et 2 ont été publiées courant juin 2022.

Pour la première partie, les modifications concernent des évolutions sur les tubes de référence et les conditions d'essai ainsi que les exigences relatives au moment de flexion des raccords de prolongation.

Pour la deuxième partie, les modifications concernent l'alignement et la mise en cohérence avec la première partie ainsi que l'exigence relative au demi-raccord soudé HW de classe B.

Cette révision a également permis d'améliorer la traduction des versions françaises.

Toutes ces évolutions ne nécessitent cependant pas de mettre au rebut la totalité des matériels en service.



prEN 1263-1

« Filets de sécurité - Partie 1 : exigences de sécurité, méthodes d'essai »

La désignation d'un nouvel animateur va permettre de lancer la révision des normes filets.

➤ PWI ➤ WI ➤ Enquête Cen ➤ Vote Formel ➤ Publication

➤ PWI ➤ WI ➤ Enquête Cen ➤ Vote Formel ➤ Publication

ISO/NP 18996

« Performances des planches d'échafaudage en plastique et exigences générales de conception »

Ce nouveau projet de norme internationale a été approuvé en décembre 2022 par un nombre suffisant de pays (dont la France) pour être élaboré. Les travaux n'ont pas encore été lancés.

➤ NP ➤ WD ➤ CD ➤ DIS ➤ FDIS ➤ Publication



TRAVAUX DE NORMALISATION

2022-2023



ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

prEN 17964

« Plateforme de travail mobile de faible hauteur - Matériaux, dimensions, charges de conception, exigences de sécurité et de performance »

Lancé en 2020, ce projet de norme européen sur les plateformes de travail mobiles de faible hauteur (< 2 m de hauteur plancher) a pour objectif d'offrir un cadre normatif européen plus adapté à ces équipements légers que la dernière édition de la norme EN 1004 « Échafaudages roulants ». Ce projet, similaire à la norme française NF P93-520 « Échafaudages roulants préfabriqués de faible hauteur » a été finalisé et sera soumis à enquête publique au 1^{er} trimestre 2023.

➤ PWI ➤ WI ➤ **Enquête Cen** ➤ Vote Formel ➤ Publication

ISO/CD 5102

« Échafaudages roulants en éléments préfabriqués en plastique renforcé de fibres - Essais de production »

Lancé en 2020, ce projet de norme international sur les échafaudages roulants en composite a finalement abouti à un rapprochement avec la norme européenne EN 1004-1 « Échafaudages roulants ». Ce projet va définir les méthodes d'essai de production des échafaudages roulants en éléments préfabriqués en plastique renforcé de fibres conçus conformément à l'EN 1004. La lente évolution du projet est la conséquence de l'inauguration des travaux internationaux dans le domaine des équipements de chantier.

➤ NP ➤ WD ➤ **CD** ➤ DIS ➤ FDIS ➤ Publication



TRAVAUX DE NORMALISATION

2022-2023

PROTECTION COLLECTIVE



EN 13374

« Garde-corps périphériques temporaires - Spécification du produit - Méthodes d'essai »

À la suite du dépouillement européen des commentaires finalisé en septembre 2022, les comités Allemands et Britanniques ont émis des réserves. Pour trouver une issue favorable au désaccord, une réunion sera organisée fin mai 2023 à Stockholm.



NF P93-351

« Plateforme de travail en encorbellement »

Des travaux d'évolution de la norme NF P93-351, publiée en 2014, viennent d'être lancés au sein de la commission de normalisation BNTEC/P93C « Coffrage – étaieement ». L'objectif est de clarifier certains articles en vue d'améliorer, in fine, la sécurité à la mise en œuvre et à l'utilisation des Plateformes de Travail en Encorbellement (PTE).



LE SAVIEZ VOUS ?

Les PTE sont soumises aux mêmes obligations de vérifications que les échafaudages (Cf. Circulaire DGT n° 03 du 19 novembre 2014)

➤ PWI ➤ WI ➤ **Enquête Cen** ➤ Vote Formel ➤ Publication

BLINDAGE

Projet de norme « Blindage gonflable de fouille »

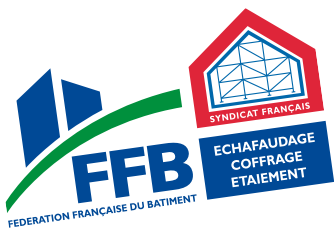
Ce projet de norme a pour objet de définir les exigences relatives de conception, de production et d'essai des blindages gonflables de fouilles limités à 1,80 m de profondeur.

Le projet s'inspire notamment des normes NF EN 13331 « Dispositifs de blindage métalliques de tranchées » et NF EN 13731 « Coussins de levage à l'usage des services d'incendie et de secours - Prescriptions de sécurité et de performances ».

Le projet sera finalisé pour l'été 2023.

➤ **Élaboration** ➤ Enquête publique ➤ Publication





OUTILS & DOCUMENTATIONS

- PROMOTION DES MÉTIERS P 58
- ÉCHAFAUDAGE P 59
- SYSTÈME D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS
ET DE TRAVAIL MOTORISÉS P 61
- COFFRAGE-ÉTAIEMENT P 62

PROMOTION DES MÉTIERS



CARNET DES MÉTIERS « PRENDRE DE LA HAUTEUR, C'EST LE QUOTIDIEN DE L'ÉCHAFAUDEUR »

Ce carnet a pour objectif de présenter la filière des métiers de l'échafaudage, du monteur à l'ingénieur, et présente pour chaque poste un bref descriptif et les évolutions possibles.

CARNET DES MÉTIERS « S'ÉLEVER AVEC LES SYSTÈMES MOTORISÉS »

Les métiers du travail en hauteur et des systèmes motorisés sont peu connus du public et des jeunes. Dans une démarche de valorisation des métiers et des passerelles ce carnet vient compléter celui des travaux en hauteur.



BANDE DESSINÉE « UNE HISTOIRE SIMPLE D'ÉCHAFAUDAGE »

Support de communication et de promotion des métiers du Syndicat, cette bande dessinée à destination du grand public reprend toutes les étapes de la réalisation d'un chantier en échafaudages.

BROCHURE OBJECTIF FORMATION

Cette brochure présente sous forme condensée, tous les référentiels de formation mis au point et validés par la profession en commun avec l'INRS.



ÉCHAFAUDAGE



GUIDE PROFESSIONNEL DE MONTAGE & D'UTILISATION DES ÉCHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS ET DES ACCÈS MOTORISÉS

Le guide professionnel du Syndicat !

Il présente et illustre l'ensemble des textes et règles professionnelles pour le montage et l'utilisation des échafaudages et des systèmes d'élévation et d'accès motorisés.

LES BONNES PRATIQUES POUR TRAVAILLER EN SÉCURITÉ SUR MON CHANTIER

Cette affiche visuelle et ludique rappelle aux utilisateurs, les bonnes pratiques pour travailler en sécurité sur son chantier avec un échafaudage.



MANUEL DE L'ÉCHAFAUDAGE

Outil de conception et de calcul, ce manuel est destiné à tous les professionnels pour leur permettre de trouver les éléments essentiels, nécessaires à une bonne conception et une bonne mise en œuvre des systèmes d'échafaudages préfabriqués.

CAHIER DES CHARGES - POINTS D'ACCROCHAGE DES EPI SUR ÉCHAFAUDAGES MULTIDIRECTIONNELS

Ce document définit les justifications et informations à apporter par les fabricants sur les points d'accrochage des échafaudages multidirectionnels. Il donne les dispositions et les conditions des essais auxquelles doivent satisfaire les points d'accrochage.



CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN ÉCHAFAUDAGE

Cette convention a pour objet de sécuriser la mise à disposition d'un échafaudage entre une entreprise prêteuse et une entreprise utilisatrice. Elle rappelle en annexe les règles et bonnes pratiques pour l'utilisation en sécurité de l'échafaudage.

ÉCHAFAUDAGE



GUIDE DE MÉTHODOLOGIES DE MONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES FIXES

Ce Guide propose des méthodologies de montage pour des configurations parfois non décrites dans les notices des fabricants et leurs fournit des outils permettant de définir, dès la phase de préparation du chantier, la méthodologie appropriée en fonction de la configuration et du matériel à disposition.

VÉRIFICATION DES ÉCHAFAUDAGES FIXES DE PIED SUR FAÇADE DE BÂTIMENT & DES ÉCHAFAUDAGES FIXES DE PIED EN MILIEU INDUSTRIEL

Ces documents ont pour objectif de permettre aux installateurs, utilisateurs ou vérificateurs « d'échafaudages fixes de pied sur façade de bâtiment » ou « d'échafaudages fixes de pied en milieu Industriel », de disposer d'un répertoire des principales règles de contrôle avant la mise en service des échafaudages fixes selon le milieu d'activités.



TRAVAUX EN TOITURE ÉCHAFAUDAGE DE PIED - CAHIER DES CHARGES TYPE

Ce document a pour objet de définir les besoins de l'entreprise de couverture utilisatrice d'un échafaudage de pied, afin de satisfaire au respect des règles de sécurité au travail en matière de protection collective.

CALCULETTE EUROCODE

Calculatrice permettant d'estimer les efforts aux appuis au sol et les réactions aux ancrages pour des échafaudages de façade jusqu'à 24 m de hauteur, recouverts ou non, éventuellement équipés de consoles intérieures.



SYSTÈMES D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS



Ces trois affiches ont pour objet de favoriser une mise en œuvre et une utilisation en sécurité de plateformes de travail se déplaçant sur mâts (PTDM). Destinées aux monteuses et aux utilisateurs, chacune alerte sur les risques liés à une mauvaise pratique observée sur les chantiers :

- Serrez les boulons,
- Ne surchargez pas la plateforme,
- Ne démontez aucun point d'ancrage.

GUIDE TECHNIQUE - SYSTÈMES D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS

Ce document exhaustif recense les différents Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés et leurs éléments de conception. Il présente ensuite une précieuse aide au choix et à l'exploitation de chaque matériel.



Ces Guides ont pour objet de favoriser une mise en œuvre efficace et en sécurité des plateformes suspendues, de travail sur mâts (PTDM) ou de transport, conformément aux mesures législatives ou réglementaires en vigueur.

Ils aident au choix du type de plateforme en fonction des besoins des utilisateurs, des contraintes du site et de l'ouvrage dès la phase de conception du chantier.

Ils rappellent les exigences réglementaires et décrivent les règles de bonnes pratiques qui permettent aux salariés d'intervenir dans les meilleures conditions de sécurité et de protection de la santé lors de l'exploitation (installation, utilisation et repli) des plateformes.



FOURNITURE, MISE EN PLACE, MISE EN SERVICE ET UTILISATION MONTE GRUTIER

Ce guide a pour objectif d'aider tout le personnel amené à intervenir lors de la fourniture (vente ou location), à la mise en place, la mise en service et l'utilisation d'accès motorisés installés sur les grues à tour conformément à la recommandation CNAM R495.

COFFRAGE - ÉTAIEMENT

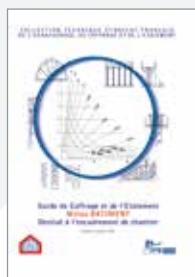


RÉFÉRENTIEL DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DES GARDE-CORPS DE CHANTIER GRILLAGÉS (GCCG)

Ce référentiel donne des préconisations complémentaires de conception et d'essai à la norme NF EN 13374, une liste des informations complémentaires à la norme NF EN 13374 devant apparaître dans la notice du fabricant et des préconisations, bonnes pratiques et conseils pour la formation des opérateurs et la mise en œuvre des GGCG.

MANUEL DU COFFRAGE ET DE L'ÉTAIEMENT - CONCEPTION ET CALCUL

Le Manuel de conception et de calcul du Coffrage et de l'Étalement est un ouvrage de référence incontournable pour tous ceux qui travaillent en rapport avec le coffrage et l'étalement. Il regroupe des connaissances professionnelles qui n'ont jamais été rassemblées dans un seul ouvrage : règles de calcul, normalisation ou dispositions juridiques concernant la sécurité des opérateurs.



GUIDE DU COFFRAGE ET DE L'ÉTAIEMENT MILIEU BÂTIMENT

Ce guide, didactique et pratique, définit les règles d'organisation, de mise en œuvre et d'utilisation des outils du coffrage et de l'étalement, nécessaires à la réalisation des ouvrages du bâtiment.

Il détermine la méthodologie à appliquer pour le déroulement du chantier.

CAHIER D'UTILISATION DU COFFRAGE

Ce cahier répond à toutes les questions que peuvent se poser les différents intervenants dans le montage, la mise en œuvre et le démontage de tous les types de coffrages sur les chantiers du Bâtiment et des TP. Il codifie les procédures de montage, de mise en œuvre et de démontage à destination des utilisateurs et des fabricants de ces matériels.



CAHIER DES CHARGES PAREMENTS DE QUALITÉ DES PAROIS EN BÉTON

Ce guide a pour objectif de permettre à l'opérateur d'obtenir un parement de qualité des parois en béton. Il définit les exigences techniques, les procédures de mise en œuvre des matériels et/ou matériaux associant l'environnement, les coffrages, les agents de démoulage, les armatures, les bétons, la vibration et les corrections à apporter après observation des résultats obtenus.



Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement
10, rue du Débarcadère - 75852 Paris cedex 17
Tél. 01 40 55 13 00
www.sfece.fr